



**RECONDUCTION n° 19/1
DU PROCES-VERBAL n° 13 - A - 430**

Selon l'arrêté du 14 mars 2011 modifiant l'arrêté du 22 mars 2004

Concernant	Un bloc-porte vitré à ossature métallique. Ossature : FUEGO LIGHT 60 (FORSTER) Vitrages : Pyroguard T EI60/25-3 d'épaisseur 25 mm (CGI FRANCE) Pyroguard T EI60/25-3 VF d'épaisseur 28 à 52 mm (CGI FRANCE) Pyroguard T EI60/25-3 VI d'épaisseur 32 à 55 mm (CGI FRANCE)		
Demandeurs	<table><tr><td>PYROGUARD UK LTD (ex -CGI INTERNATIONAL LTD – INTERNATIONAL HOUSE) Millfield Lane Haydock Merseyside GB - WA11 9GA</td><td>FORSTER SYSTEMES DE PROFILES SA AMRISWILERSTRASSE 50 POSTFACH 400 CH - 9320 ARBON</td></tr></table>	PYROGUARD UK LTD (ex -CGI INTERNATIONAL LTD – INTERNATIONAL HOUSE) Millfield Lane Haydock Merseyside GB - WA11 9GA	FORSTER SYSTEMES DE PROFILES SA AMRISWILERSTRASSE 50 POSTFACH 400 CH - 9320 ARBON
PYROGUARD UK LTD (ex -CGI INTERNATIONAL LTD – INTERNATIONAL HOUSE) Millfield Lane Haydock Merseyside GB - WA11 9GA	FORSTER SYSTEMES DE PROFILES SA AMRISWILERSTRASSE 50 POSTFACH 400 CH - 9320 ARBON		
Extensions de classement reconduites	Des extensions de classement peuvent se rapporter au procès-verbal de référence. Elles sont cumulables entre-elles après avis d'Efectis France. Les extensions de classement délivrées sur le procès-verbal de référence, et portant les numéros suivants, sont reconduites : AUCUNE		
Durée de validité	Le procès-verbal de référence (ainsi que toutes ses éventuelles révisions) et les extensions de classement (ainsi que toutes leurs éventuelles révisions) mentionnées ci-dessus, ainsi que celles qui seraient délivrées après la date d'édition de ce document, sont valables jusqu'au : 14 octobre 2024. Passé cette date, le procès-verbal de référence n'est plus valable, sauf s'il est accompagné d'une nouvelle reconduction délivrée par Efectis France. Cette reconduction n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence.		

Ces conclusions ne portent que sur les performances de résistance au feu de l'élément objet du présent document. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage.

Maizières-lès-Metz, le 15 octobre 2019

X 
Olivia LUCIFORA

Chargée d'Affaires
Signé par : Olivia LUCIFORA

X 
Renaud SCHILLINGER

Superviseur
Signé par : Renaud SCHILLINGER



PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT n° 13 - A - 430 - Révision 2

Résistance au feu des éléments de construction selon l'arrêté modifié du 22 mars 2004 du ministère de l'Intérieur

Durée de validité	Ce procès-verbal de classement et ses éventuelles extensions sont valables jusqu'au 14 octobre 2019.
Appréciation de laboratoire de référence	▪ Efectis n°13 - A - 430 - Révision 2
Concernant	Un bloc-porte vitré à ossature métallique Ossature : FUEGO LIGHT 60 (FORSTER) Vitrages : Pyroguard T EI60/25-3 d'épaisseur 25 mm (CGI FRANCE) Pyroguard T EI60/25-3 VF d'épaisseur 28 à 52 mm (CGI FRANCE) Pyroguard T EI60/25-3 VI d'épaisseur 32 à 55 mm (CGI FRANCE)
Demandeurs	CGI INTERNATIONAL LTD – INTERNATIONAL HOUSE Milfield Lane Haydock Merseyside GB- WA11 9GA FORSTER SYSTEME DE PROFILES SA AMRISWILERSTRASSE 50 BP 400 CH - 9320 ARBON

Ce procès-verbal annule et remplace le procès-verbal 13 - A - 430 - Révision 1.

1. DESCRIPTION SOMMAIRE ET MISE EN ŒUVRE DE L'ELEMENT

Ossature : Fuego Light 60
Provenance : Usine FORSTER, Arbon (CH)

Vitrages : Pyroguard T EI60/25-3, Pyroguard T EI60/25-3 VF et Pyroguard T EI60/25-3 VI
Provenance : CGI France - Usine de Seingbouse (F)

1.1. PRINCIPE DE L'ENSEMBLE

Voir planches 1 à 31.

Le bloc-porte se compose d'une ossature réalisée en profilés acier thermiquement isolés. Il peut être à un ou deux vantaux. Chaque vantail est obturé par des vitrages Pyroguard T EI60/25-3 d'épaisseur 25 mm ou Pyroguard T EI60/25-3 VF d'épaisseurs 28 à 52 mm ou Pyroguard T EI60/25-3 VI d'épaisseurs 32 à 55 mm.

1.2. DESCRIPTION DE L'ELEMENT

1.2.1. Ossature

L'ossature du bloc-porte est constituée de profils acier thermiquement isolés de la série Fuego Light 60 (FORSTER).

Les profils Fuego Light 60 sont constitués de deux demi-coques d'acier galvanisé assemblées entres-elles par des goujons soudés en quinconce et séparés par une barrette en Promatect H permettant également une rupture de pont thermique. Le remplissage des profils se fait par un mélange de silicate et de fibre céramique.

Le bloc-porte peut être à un ou deux vantaux égaux ou inégaux.

Chaque vantail peut être muni au maximum de trois traverses horizontales.

Voir planches n° 8 à 12 pour les profils et accessoires à utiliser. En particulier, les profils du dormant reçoivent un joint intumescent référence 948 002 (FORSTER). Les profils du vantail ou des vantaux reçoivent latéralement et en partie haute un joint intumescent référence 948 002 (FORSTER).

Voir planches n° 16 et 17 pour les configurations de seuils autorisées.

1.2.2. Eléments de remplissage

Les baies sont obturées soit par :

Des vitrages Pyroguard T EI60/25-3 (CGI FRANCE) d'épaisseur 25 mm dont la composition est en possession du laboratoire.

OU

Des vitrages Pyroguard T EI60/25-3 VF d'épaisseur 28 à 52 mm (CGI FRANCE) constitués de :

- un vitrage Pyroguard T EI60/25-3 d'épaisseur 25 mm,
- 1 à 2 feuilles de PVB,
- un verre float de 4 mm. Cette contreface peut être remplacée par une des contrefaces listées planche n° 25.

OU

Des vitrages Pyroguard T EI60/25-3 VI d'épaisseur 32 à 55 mm (CGI FRANCE) constitués de :

- un vitrage Pyroguard T EI60/25-3d'épaisseur 25 mm,
- une lame d'air de 4 à 12 mm,
- un verre float de 4 mm. Cette contreface peut être remplacée par une des contrefaces listées planche n° 25.

OU

Des panneaux d'épaisseur 40,5 mm constitués de :

- trois plaques de BA 13 feu (LAFARGE) d'épaisseur 12,5 mm collées,
- deux parements métalliques d'épaisseur 15/10^{ème} mm collés - voir planche n° 23-.

1.2.3. Maintien des éléments de remplissage (vitrages et panneaux)

Les éléments de remplissage sont maintenus par un simple ou double parclosage et peuvent être associés soit à des joints EPDM soit à des bandes de fibres minérales.

Les références des parcloses, des joints EPDM, des bandes de fibres minérales en fonction de l'épaisseur des éléments de remplissage utilisés sont définies planches n° 16, 17 et 18.

Les parcloses sont clipsées sur des vis boutons référence 906.577, vissées aux profils au pas de 210 mm environ hormis les parcloses référence 901.241 qui sont maintenues par des ressorts référence 906.421 fixés aux profils par rivets au pas de 210 mm.

Le calage des vitrages est réalisé en partie basse et partie haute à 100 mm de l'angle côté paumelles par deux cales de Promatect H (PROMAT) ou bois (commerce) de dimensions 8 x ép. élément de remplissage x 80 mm et deux autres cales de même épaisseur, positionnées latéralement en partie haute - voir planche n° 24 -.

Le calage des panneaux est réalisé en partie basse et partie haute à 100 mm de l'angle côté paumelles par deux cales de Promatect H (PROMAT) ou bois (commerce) de dimensions 5 x ép. élément de remplissage x 80 mm et deux autres cales de même épaisseur, positionnées latéralement en partie haute - voir planche n° 24 -.

En périphérie de chaque baie sont mis en œuvre deux joints intumescents référence 948.002 de section 24 x 2,2 mm, l'un est centré en fond de feuillure des profils, l'autre est collé côté ailette.

Pour les vitrages :

Le jeu en fond de feuillure est de : 8 mm.
La prise en feuillure est de : 12 mm.

Pour les panneaux :

Le jeu en fond de feuillure est de : 5 mm.
La prise en feuillure est de : 15 mm

1.2.4. Etanchéité

L'étanchéité des vitrages est assurée par un joint silicone DC 796 (DOW CORNING).

L'étanchéité en périphérie de l'ossature est assurée par bourrage de laine de roche compact ou en cordon ou laine minérale.

1.2.5. Equipements et accessoires

1.2.5.1. Articulation

Quelle que soit la configuration du bloc-porte, chaque vantail est articulé par deux paumelles acier 907.662 (FORSTER) et muni d'un pion anti-dégondage 957.010 (FORSTER) ou d'une troisième paumelle positionnée à mi-hauteur.

1.2.5.2. Verrouillage

- bloc-porte à un vantail :

Le vantail principal doit être verrouillé par une serrure assurant un point ou deux points de fermeture médian et haut avec ou sans anti-panique.

- bloc-porte à deux vantaux :

Le vantail principal doit être verrouillé par une serrure assurant un point ou deux points de fermeture médian et haut avec ou sans anti-panique.

Le vantail semi-fixe peut-être verrouillé par une serrure deux points haut et bas, libre ou par crémone pompier en applique.

Lorsque le vantail semi-fixe est libre et muni ou non d'une crémone en applique, le vantail principal doit être verrouillé par une serrure deux points médian et haut.

Ces serrures sont associées à des béquilles, des boutons de porte ou des push-bar aluminium, acier ou inox.

Les serrures un point ou deux points de fermeture peuvent-être associées à des ouvertures électriques médianes et hautes maintenues par une gâche.

Voir liste planches n° 31 et 32.

1.2.5.3. Fermeture du vantail

Chaque vantail peut être équipé d'un ferme-porte listé planches n° 30 et 31.

1.2.6. Dimensions et jeux

Le jeu maximal entre les profils est de 4 mm.
Le jeu maximal au seuil est de 13 mm.

1.2.7. Constructions support

1.2.7.1. Construction support normalisée rigide

Voir planches n° 13 et 14.

Le bloc-porte vitré peut être fixé sur :

- du béton armé de masse volumique minimale 2200 kg/m³ et d'épaisseur supérieure à 150 mm,
- des parois en béton plein ou parpaings de volumique minimale 1600 kg/m³ et d'épaisseur supérieure à 150 mm,
- du béton cellulaire de masse volumique minimale 500 kg/m³ et d'épaisseur supérieure à 150 mm.

La fixation est réalisée par l'intermédiaire de vis FFS 7.5 x 182 (FISCHER), et chevilles nylon ou fixations adaptées aux constructions support, au pas maximal de 650 mm.

1.2.7.2. Construction support flexible de type 120/70

Voir planche n° 15.

Le bloc-porte vitré peut être associé à une cloison réalisée en plaques de plâtre de type 120/70, à ossature acier et doubles parements en plaques de plâtre spécial feu, type KF (KNAUF), Pregyflam (LAFARGE) ou Placoflam (PLACOPLATRE). Dans ce cas, le bloc-porte peut être :

- prolongé latéralement par une cloison en plaques de plâtre,
- surmonté d'une imposte en plaques de plâtre,
- le montage du bloc-porte vitré sur allège n'est pas autorisé.

Tous ces éléments de cloison légère devront faire l'objet d'un procès-verbal de classement en cours de validité prononçant au moins un classement EI 60 pour les hauteurs envisagées.

La jonction entre l'élément vitré et la cloison en plaques de plâtre est réalisée par l'intermédiaire d'un chevêtre métallique inscrit dans l'âme de la cloison légère. Il est constitué d'un rail UA 48 d'épaisseur 20/10^{ème} mm et d'un rail U70 d'épaisseur 6/10^{ème} mm. Le chevêtre métallique est ainsi protégé thermiquement par deux épaisseurs de plaques de plâtre.

La fixation de l'hubriserie à la construction support se fait par l'intermédiaire de vis HUS Ø 7,5 x 120 mm au pas maximal de 650 mm.

Le jeu entre les profils et la construction support peut être compris entre 5 et 20 mm.

Les cloisons légères prolongeant les blocs-portes vitrés présenteront une hauteur maximale de 3300 mm.

Les impostes légères surmontant les blocs-portes vitrés présenteront une hauteur maximale de 700 mm.

1.2.7.3. Construction support associée

Le bloc-porte peut être monté dans une construction support associée de type cloison vitrée. La cloison vitrée devra être conforme au procès-verbal n° 13 - A - 429.

1.2.8. Montage particulier

Voir planches n° 18 et 19

Jonction entre deux blocs-portes en ligne sur un poteau

Sur trois côtés, l'ossature du bloc-porte est fixée à la maçonnerie béton support. Le quatrième côté peut être fixé à un poteau par vis acier Ø 7,5 x 120 mm au pas de 500 mm.

Ce poteau est constitué d'un tube acier 45 x 45 x 3 mm protégé sur ses quatre faces par deux épaisseurs de plaques de plâtre Standard BA 13 fixées par colle silicate et recouvertes d'un capotage en tôle d'acier d'épaisseur 15/10 mm fixé par vis acier Ø 3,5 x 45 mm.

En partie basse, le poteau est soudé à une platine acier d'épaisseur 10 mm. En partie haute, le tube est manchonné et fixé par un boulon Ø 6 mm dans un trou oblong de Ø 7 x 20 mm sur une platine constituée d'un tube 35 x 35 x 3 mm et d'un plat acier d'épaisseur 10 mm. Ces platines sont fixées aux dalles béton haute et basse par trois vis acier Ø 8 x 80 mm et chevilles plastiques.

Jonction entre deux blocs-portes à 90° sur un poteau

Sur trois côtés, l'ossature du bloc-porte est fixée à la maçonnerie béton support conformément au procès-verbal de référence. Le quatrième côté peut être fixé à un poteau par vis acier Ø 7,5 x 120 mm au pas de 500 mm.

Ce poteau est constitué d'un tube acier 100 x 100 x 3 mm protégé sur ses quatre faces par deux épaisseurs de plaques de plâtre Standard BA 13 fixées par colle silicate et recouvertes d'un capotage en tôle d'acier d'épaisseur 15/10 mm fixé par vis acier Ø 3,5 x 45 mm.

En partie basse, le poteau est soudé à une platine acier d'épaisseur 10 mm. En partie haute, le tube est manchonné et fixé par un boulon Ø 8 mm dans un trou oblong de Ø 9 x 20 mm sur une platine constituée d'un tube de 90 x 90 x 3 mm et d'un plat acier d'épaisseur 10 mm. Ces platines sont fixées aux dalles béton haute et basse par trois vis acier Ø 8 x 80 mm et chevilles plastiques.

2. REPRESENTATIVITE DE L'ELEMENT

L'élément mis en œuvre dans les conditions décrites par le Laboratoire peut être considéré comme représentatif de la réalisation courante actuelle.

3. CLASSEMENTS DE RESISTANCE AU FEU

3.1. REFERENCE DES CLASSEMENTS

Le présent classement a été réalisé conformément au paragraphe 7.5.5 de la norme EN 13501-2.

3.2. CLASSEMENTS

L'élément est classé selon les combinaisons suivantes de paramètres de performances et de classes.

Aucun autre classement n'est autorisé.

R	E	I	W		t	-	M	C	S	G	K
	E	I ₂			60	-					
	E		W		60	-					
	E				60	-					

Les portes qui bénéficient d'un classement EI₂ peuvent être mises en œuvre à condition que les parois et revêtements de paroi adjacents aux portes soient classés M1 ou B-s3, d0 (ou classes de réaction au feu définies dans l'Annexe 1 de l'Arrêté du 21 Novembre 2002 et acceptées pour ce niveau de performance selon l'Annexe 4 de ce même texte) sur une distance de 100 mm à partir du bord extérieur du dormant du bloc-porte.

4. CONDITIONS DE VALIDITE DES CLASSEMENTS DE RESISTANCE AU FEU

4.1. A LA FABRICATION

L'élément et son montage doivent être conformes à la description détaillée figurant dans l'appréciation de laboratoire de référence.

En cas de contestation sur l'élément faisant l'objet du présent procès-verbal, l'appréciation de laboratoire de référence pourra être demandée à son propriétaire, sans obligation de cession du document.

4.2. SENS DU FEU

Indifférent pour les vitrages Pyroguard T EI60/25-3.

Indifférent pour les vitrages Pyroguard T EI60/25-3 VF hormis pour les vitrages munis d'une contreface de type antieffraction (Pxx) où le sens de feu est feu côté contreface.

Indifférent pour les vitrages Pyroguard T EI60/25-3 VI hormis pour les vitrages munis d'une contreface de type antieffraction (Pxx) où le sens de feu est feu côté contreface.

Indifférent pour les parcloles hormis pour les parcloles 901245 associées aux ressorts 906421 qui doivent obligatoirement être montés côté opposé au feu.

5. DOMAINE DE VALIDITE DU PROCES-VERBAL

5.1. BLOC-PORTE

Hauteur maximale de l'imposte en plaques de plâtre : 700 mm.

Hauteur maximale de l'ensemble (bloc-porte + imposte en plaques de plâtre) : 3300 mm.

Hauteur maximale de l'ensemble (bloc-porte + cloison vitrée objet du procès-verbal n° 13 - A - 429) : 3000 mm.

5.2. PASSAGE LIBRE

- Dimensions de passage libres autorisées pour un bloc-porte à un vantail :

	Minimales	Maximales
Largeur (mm)	500	1000
Hauteur (mm)	1788	2479

- Dimensions de passage libres autorisées pour un bloc-porte à deux vantaux égaux :

	Minimales	Maximales
Largeur (mm)	872	1744
Hauteur (mm)	1788	2479

- Dimensions de passages libres autorisées pour un bloc-porte à deux vantaux égaux inscrit dans une cloison vitrée avec un sens de feu côté opposé aux paumelles uniquement :

	Minimales	Maximales
Largeur (mm)	872	2005
Hauteur (mm)	1788	2850
		La surface maximale de passage libre ne doit pas dépasser 5,18 m ²

- Dimensions de passage libres autorisées pour un bloc-porte à deux vantaux inégaux :

VANTAIL PRINCIPAL	Minimales	Maximales
Largeur (mm)	500	1000
Hauteur (mm)	1788	2479

VANTAIL SEMI FIXE	Minimales	Maximales
Largeur (mm)	436	744
Hauteur (mm)	1788	2479

5.3. VITRAGES RECTANGULAIRES

Les dimensions hors tout maximales autorisées pour les vitrages Pyroguard T EI60/25-3 d'épaisseur 25 mm, Pyroguard T EI60/25-3 VF d'épaisseurs 28 à 52 mm et Pyroguard T EI60/25-3 VI d'épaisseurs 32 à 55 mm obturant les vantaux sont déduites du passage libre

Pour les parties fixes et impostes, se référer au procès-verbal n° 13 - A - 429.

5.4. VITRAGES EN FORME

Les vitrages en forme montés dans les blocs-portes ne sont pas autorisés.

5.5. TRAVERSES INTERMEDIAIRES

Chaque vantail peut être muni au maximum de trois traverses intermédiaires horizontales.

5.6. PANNEAU

Il n'est pas permis d'obturer la totalité du vantail avec un panneau.

Chaque vantail doit être obturé par au moins un vitrage de surface supérieure ou égale à la moitié de la surface du vantail.

5.7. FERME-PORTE ET SERRURES

Chaque vantail doit être équipé d'une serrure listée planches n° 30 et 31.

Chaque vantail peut-être équipé d'un ferme-porte listé planches n° 30 et 31.

5.8. MONTAGE ET SEUIL

Chaque bloc-porte peut être mis en œuvre conformément aux planches n° 16 et 17.

5.9. CONSTRUCTIONS SUPPORT NORMALISEES

Les constructions support normalisées autorisées, qu'elles soient rigides, rigides à faible densité ou flexibles, doivent justifier d'un procès-verbal de classement français en cours de validité prononçant un classement au moins identique à l'élément objet du présent procès-verbal de classement.

Aucune modification dimensionnelle ne pourra être appliquée sur les cotes exprimées ci-dessus et aucune modification de constitution de l'élément ne pourra être faite sans la délivrance préalable d'une extension de classement par le Laboratoire.

6. DUREE DE VALIDITE DES CLASSEMENTS DE RESISTANCE AU FEU

Ce procès-verbal de classement est valable CINQ ans à dater de la délivrance du document initial, soit jusqu'au :

QUATORZE OCTOBRE DEUX MILLE DIX NEUF

Passé cette date, ce procès-verbal n'est plus valable, sauf s'il est accompagné d'une reconduction délivrée par EFECTIS France.

Maizières-lès-Metz, le 09 avril 2015



Déborah KRIER
Chargée d'Affaires



Renaud SCHILLINGER
Chef de Service Essais

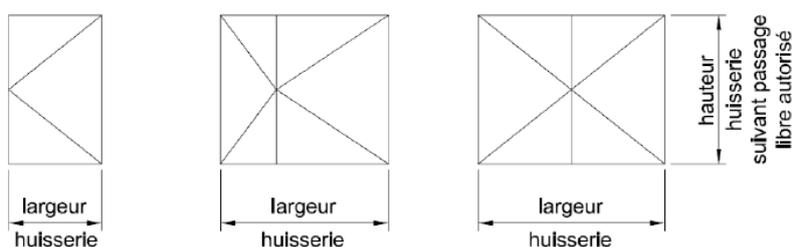
Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produit au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Ce procès-verbal de classement ne représente pas l'approbation de type ou la certification de l'élément.

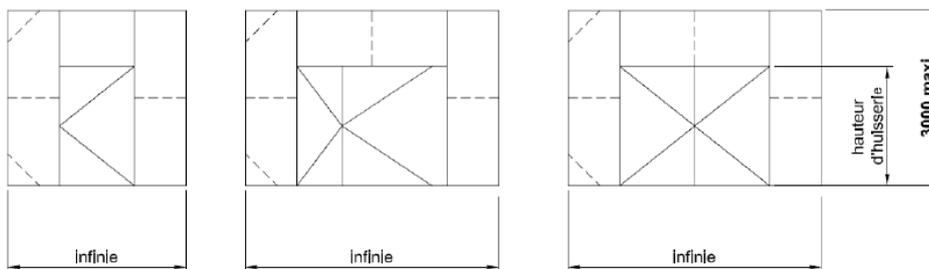
Planche n° 1

Portes montées dans construction support normalisée rigide à forte densité

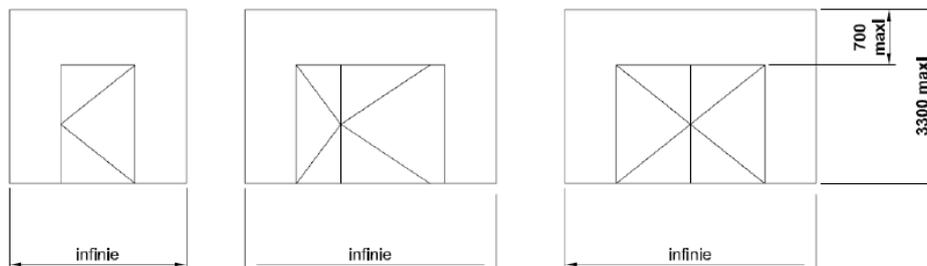
- béton armé ayant une masse volumique de 2200 kg/m³ ép 150 mm mini
- béton plein parpaing ayant une masse volumique de 1600 kg/m³ ép 150 mm mini
- béton cellulaire ayant une densité supérieur à 500 kg/m³ ép 150 mm mini
- Portes montées dans une structure acier protégée ép 100 mm mini



Portes dans construction support associée (cloison vitrée)



Portes montées dans construction support normalisée flexible (cloison légère ép 98 mm mini)



dimensions en mm

Elévations

Planche 1

Nr. 13-A-430

De 24.11.2014

Planche n° 2

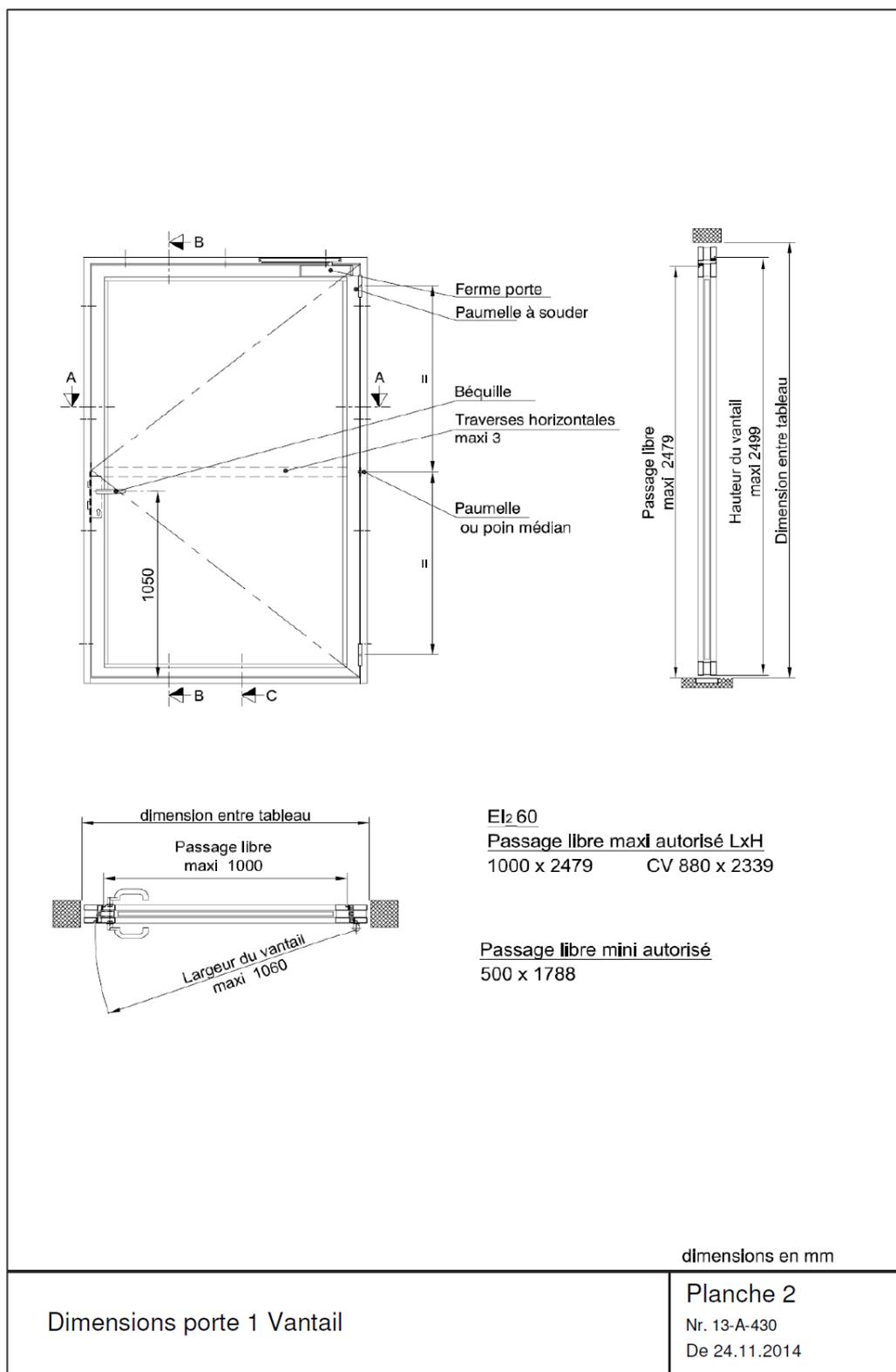


Planche n° 3

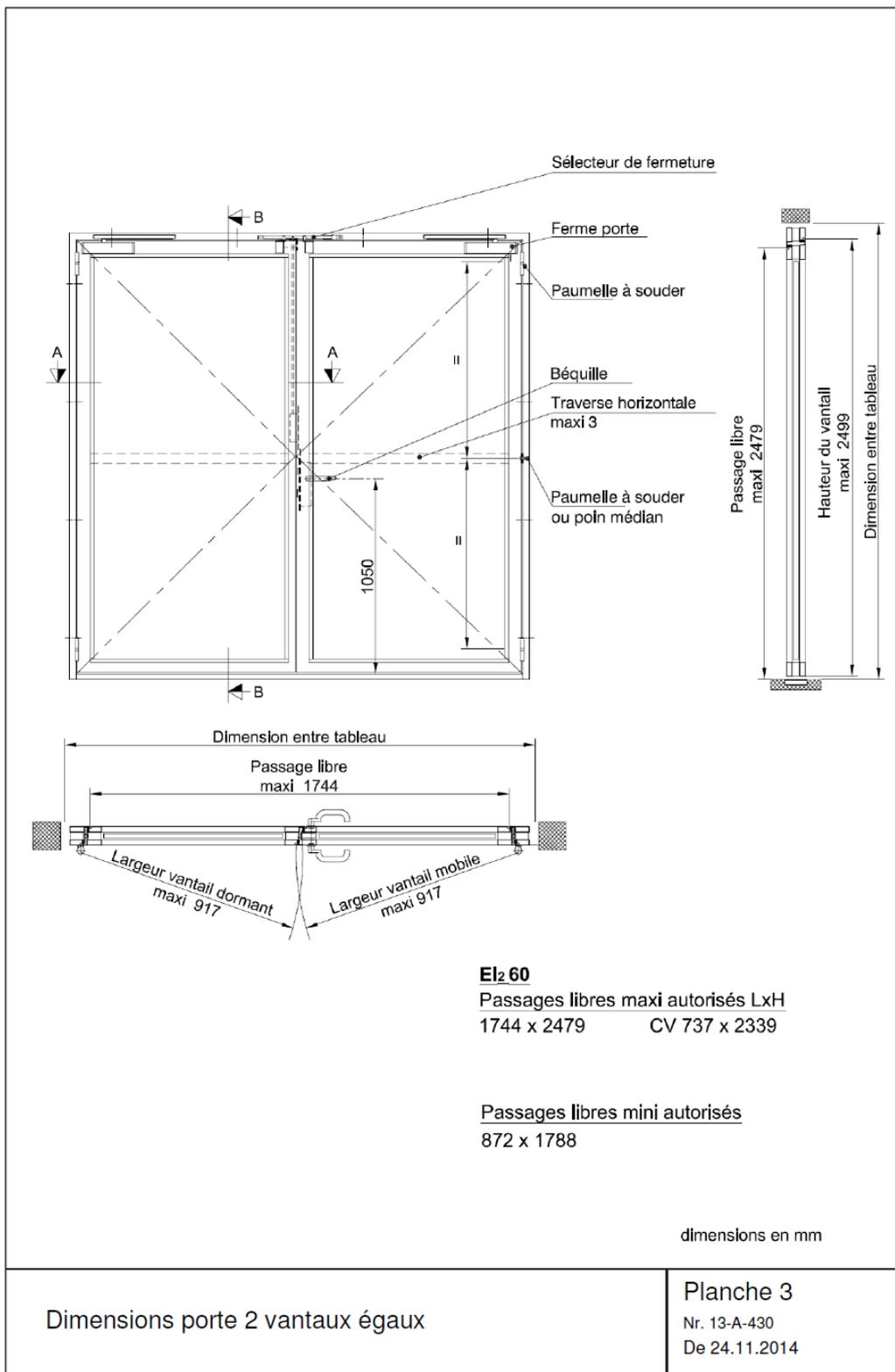


Planche n° 4

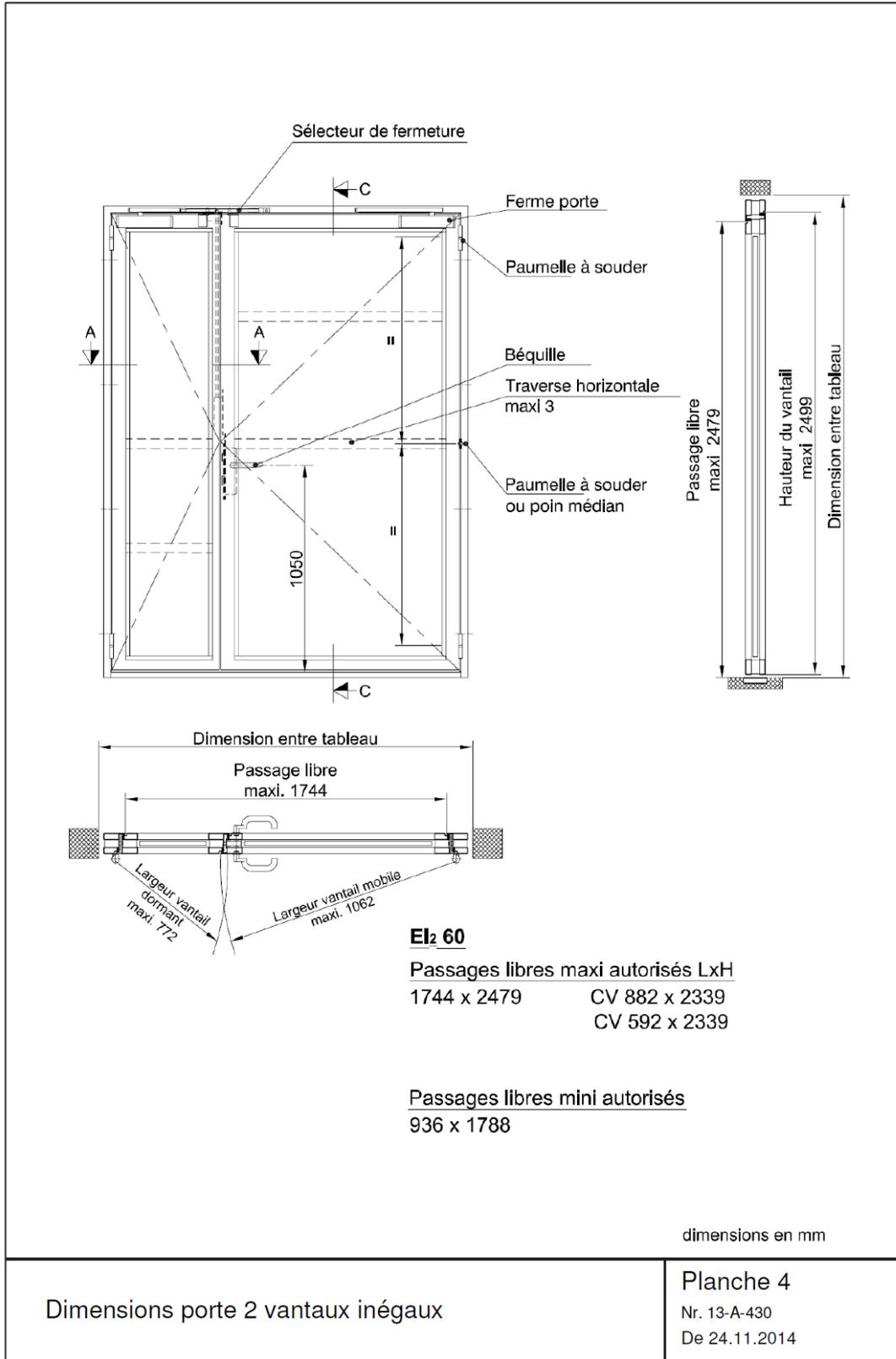


Planche n° 5

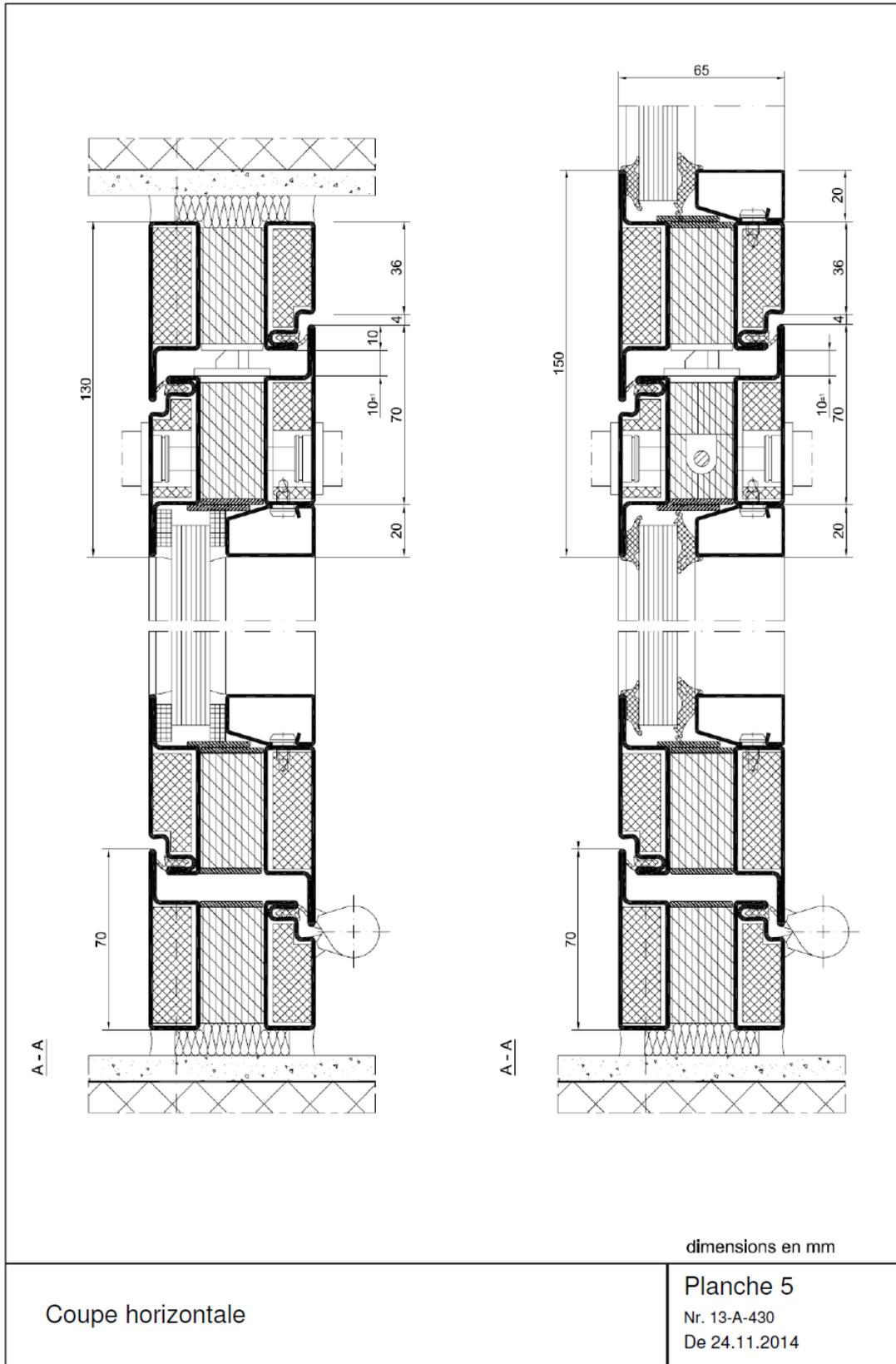


Planche n° 7

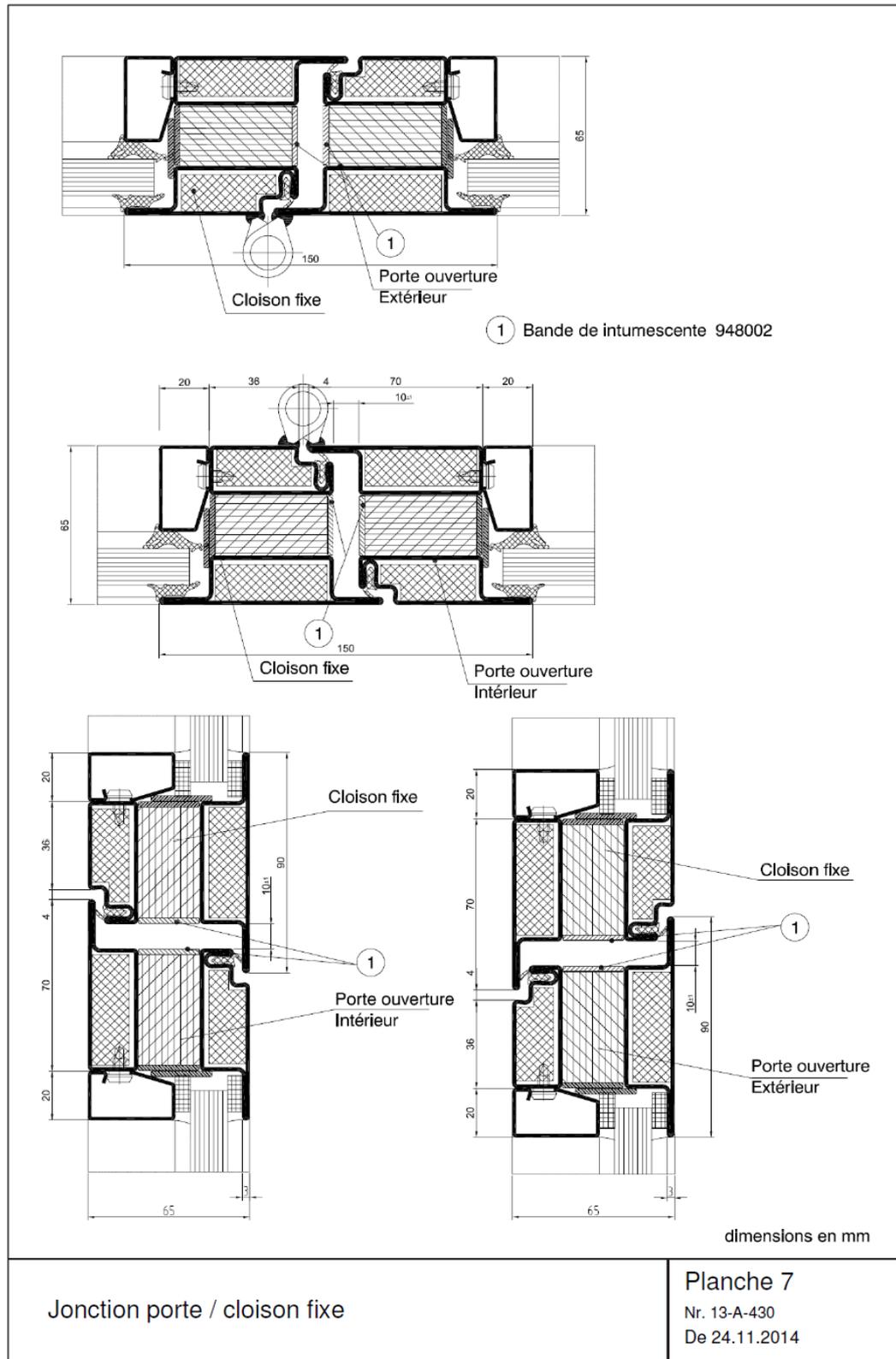


Planche n° 8

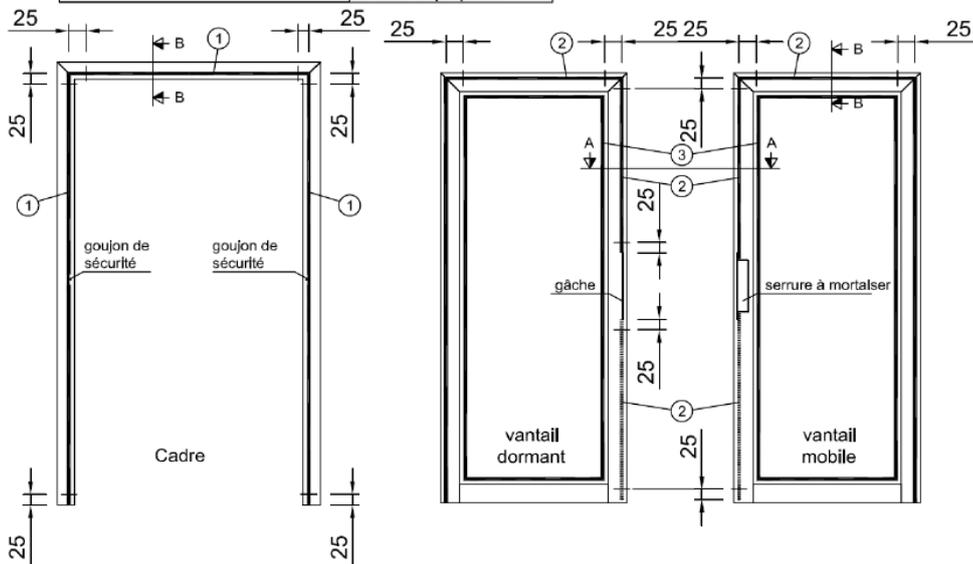
Montage de la bande Intumescente 948002

- ① Cadre

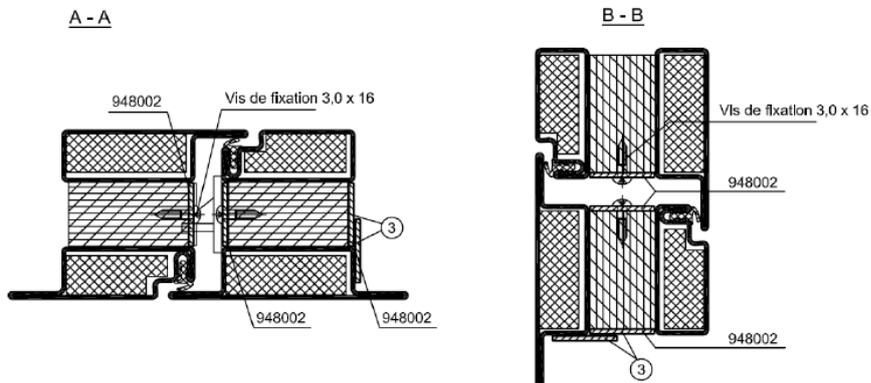
• Hauteur passage libre ≤ 2887 mm	bande intumescente 948002
-----------------------------------	---------------------------
- ② Vantail côté battement

• Hauteur passage libre ≤ 2887 mm	bande intumescente 948002
-----------------------------------	---------------------------
- ③ Vantail en fond de feuillure de vitrage ou panneau

• Hauteur passage libre ≤ 2887 mm	2 bandes Intumescentes 948002 en périphérie
-----------------------------------	---------------------------------------------



Poser la bande Intumescente forster selon les instructions de montage forster! (incluses dans l'emballage 948002)



dimensions en mm

Disposition bandes intumescentes

Planche 8
Nr. 13-A-430
De 24.11.2014

Planche n° 9

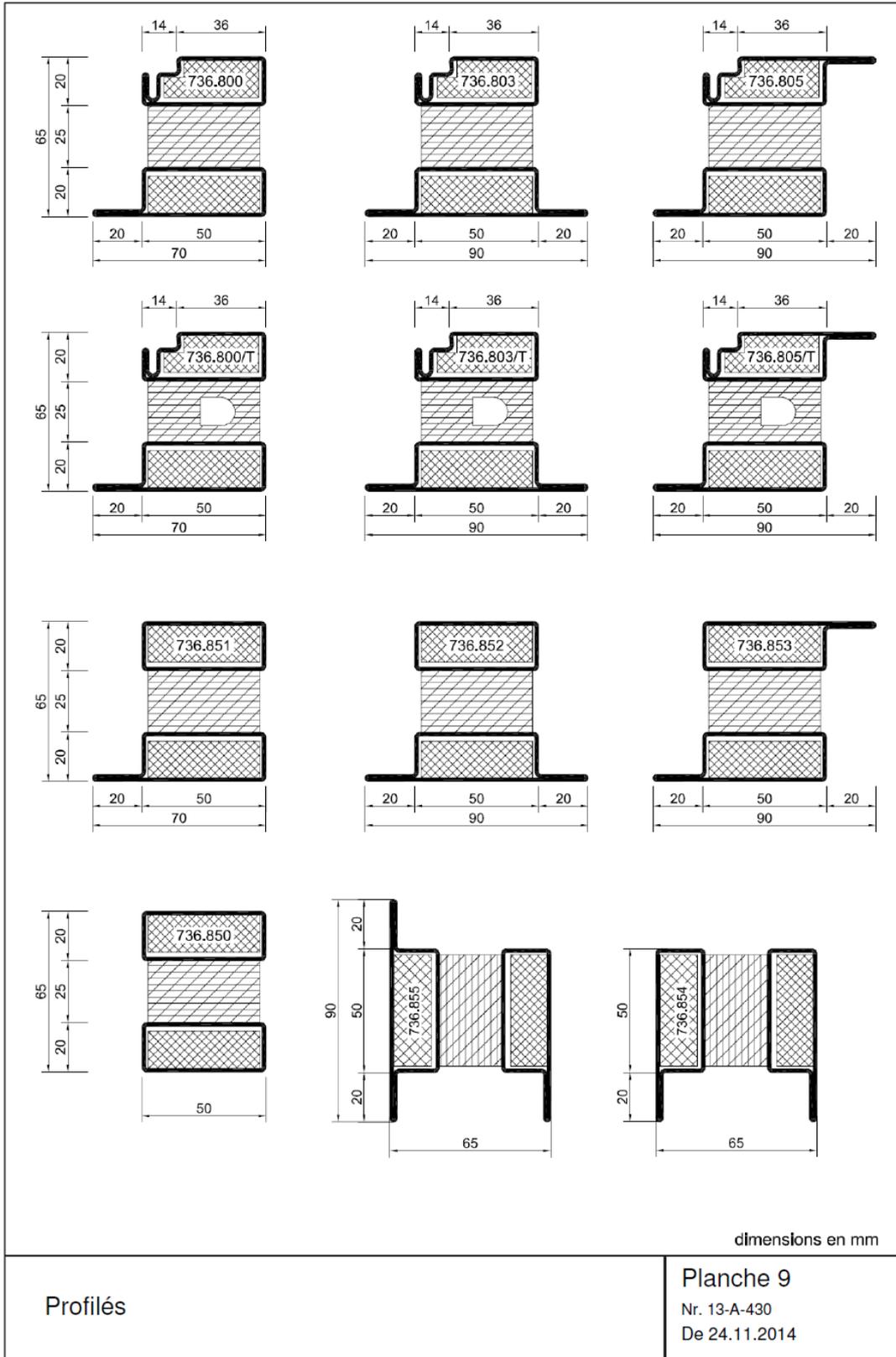


Planche n° 10

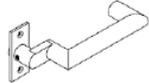
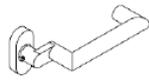
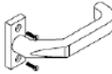
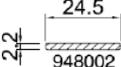
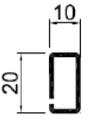
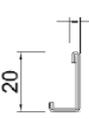
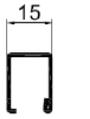
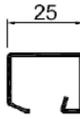
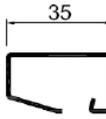
						
907326	907328	907329	907335	907336	907337	907338
						
907351	907356	907320 ou 321		907353	907352	
						
907327	907662					
						
907350	907663					
Joint de butée	Bande de vitrage	Joint de vitrage		Drainage		
						
905307	948003 3mm 948004 4mm 948005 5mm 948006 6mm	905312 2mm 905314 5mm	905315 3-5mm 905316 4-6mm 905317 6-8mm	900100		
Bouton de fixation	Bouton de fixation rivet pop	Ressort	Bande intumescente			
						
906577 (VE 100 St.) 906578 (VE 1000 St.) 906579 (Mag. 200 St.)	906574	906421	948002			
			906322 906323 906324 906325			
Parclooses						
						
901241	901245	901226	901227	901228	901246	901247
dimensions en mm						
Profilés et accessoires					Planche 10	
					Nr. 13-A-430	
					De 24.11.2014	

Planche n° 11

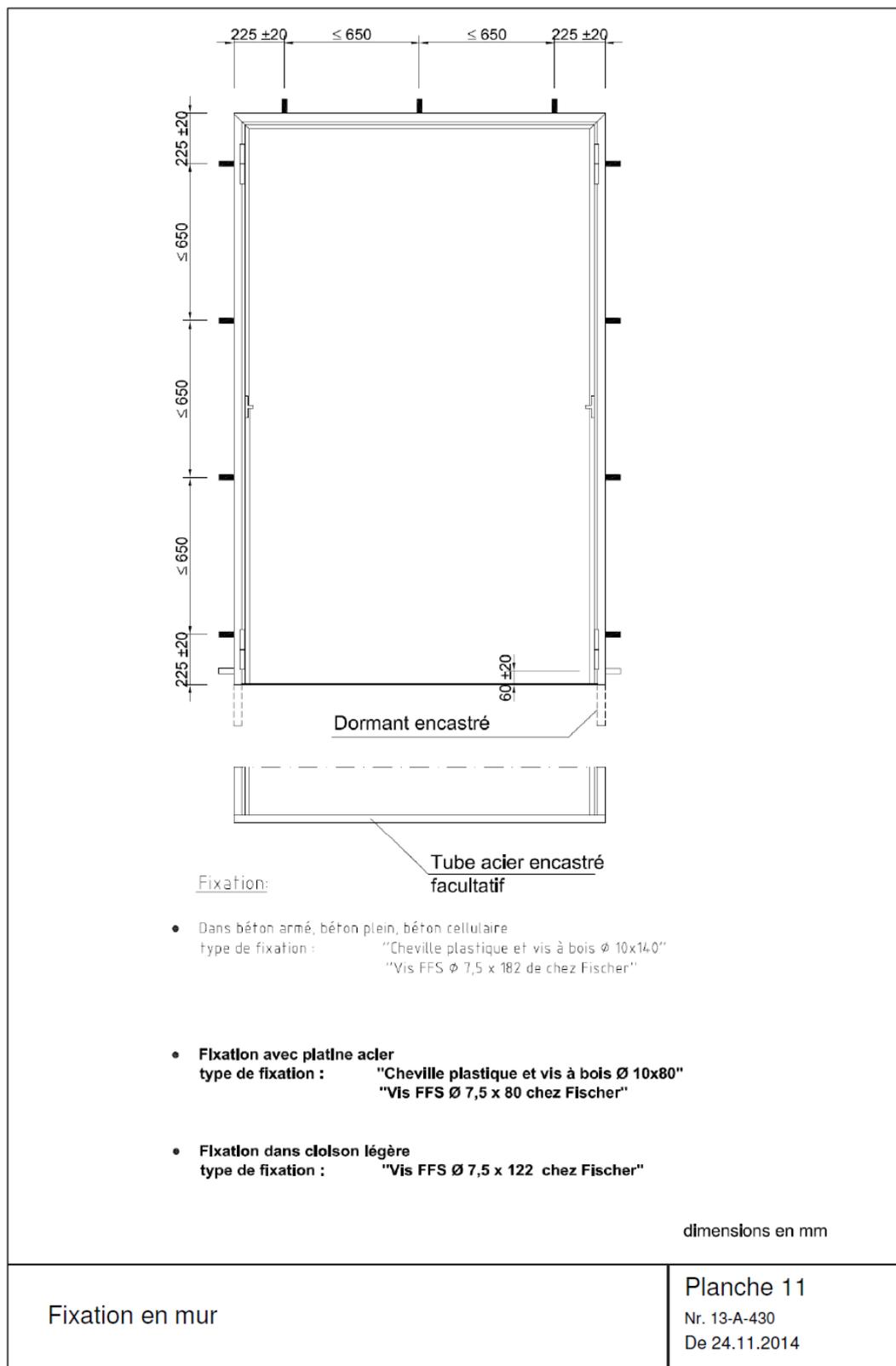


Planche n° 12

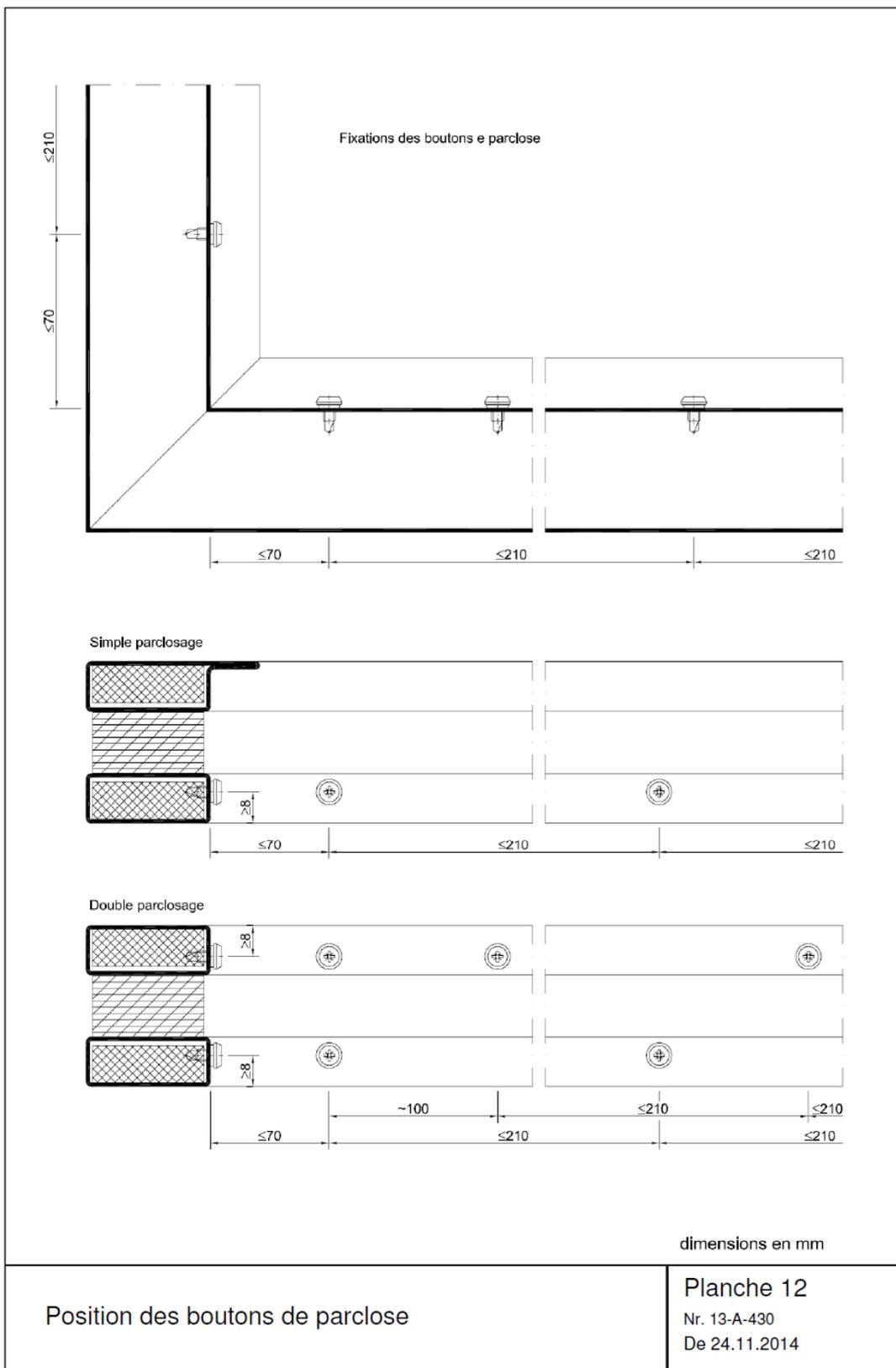


Planche n° 13

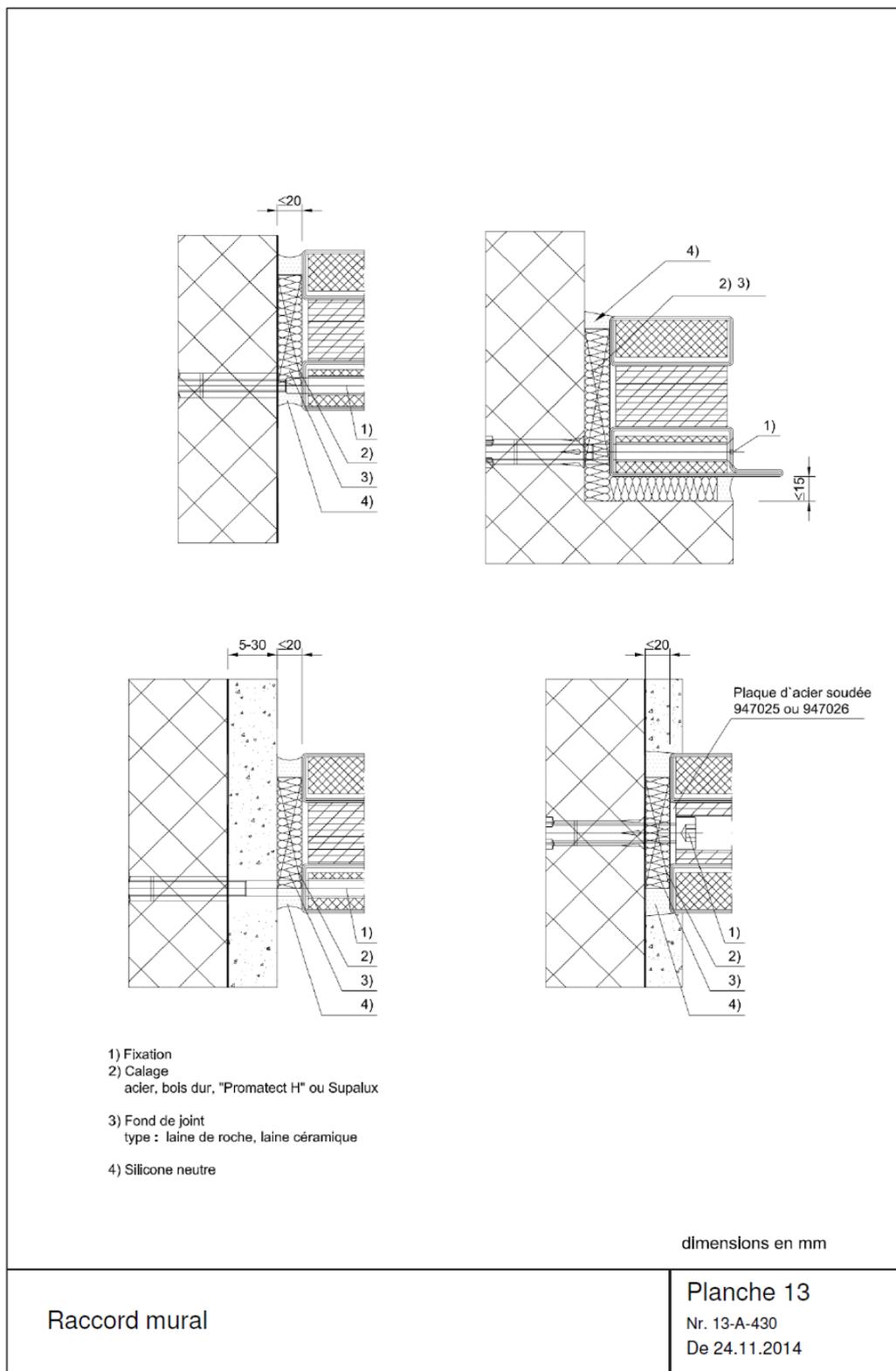


Planche n° 14

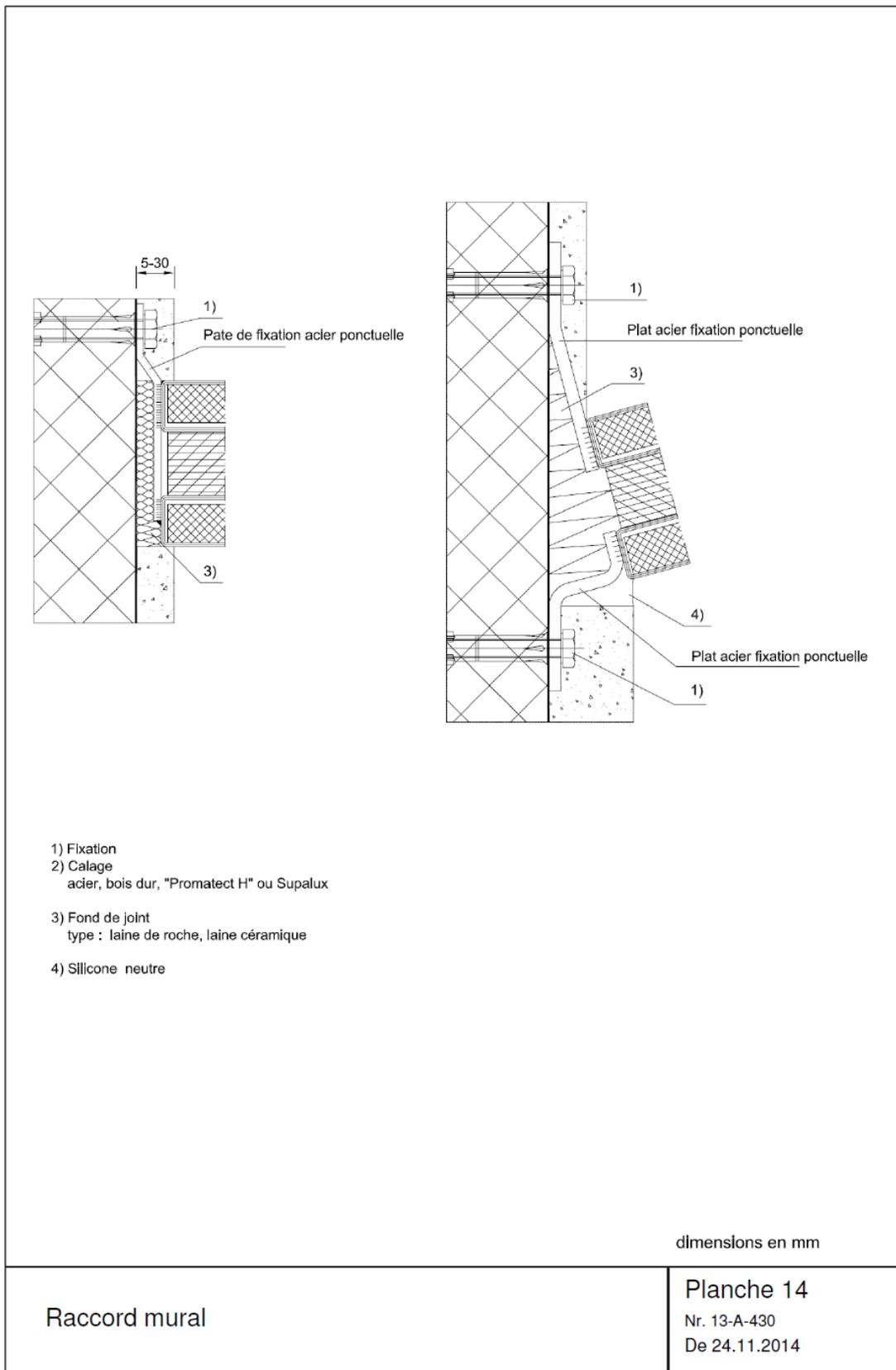


Planche n° 15

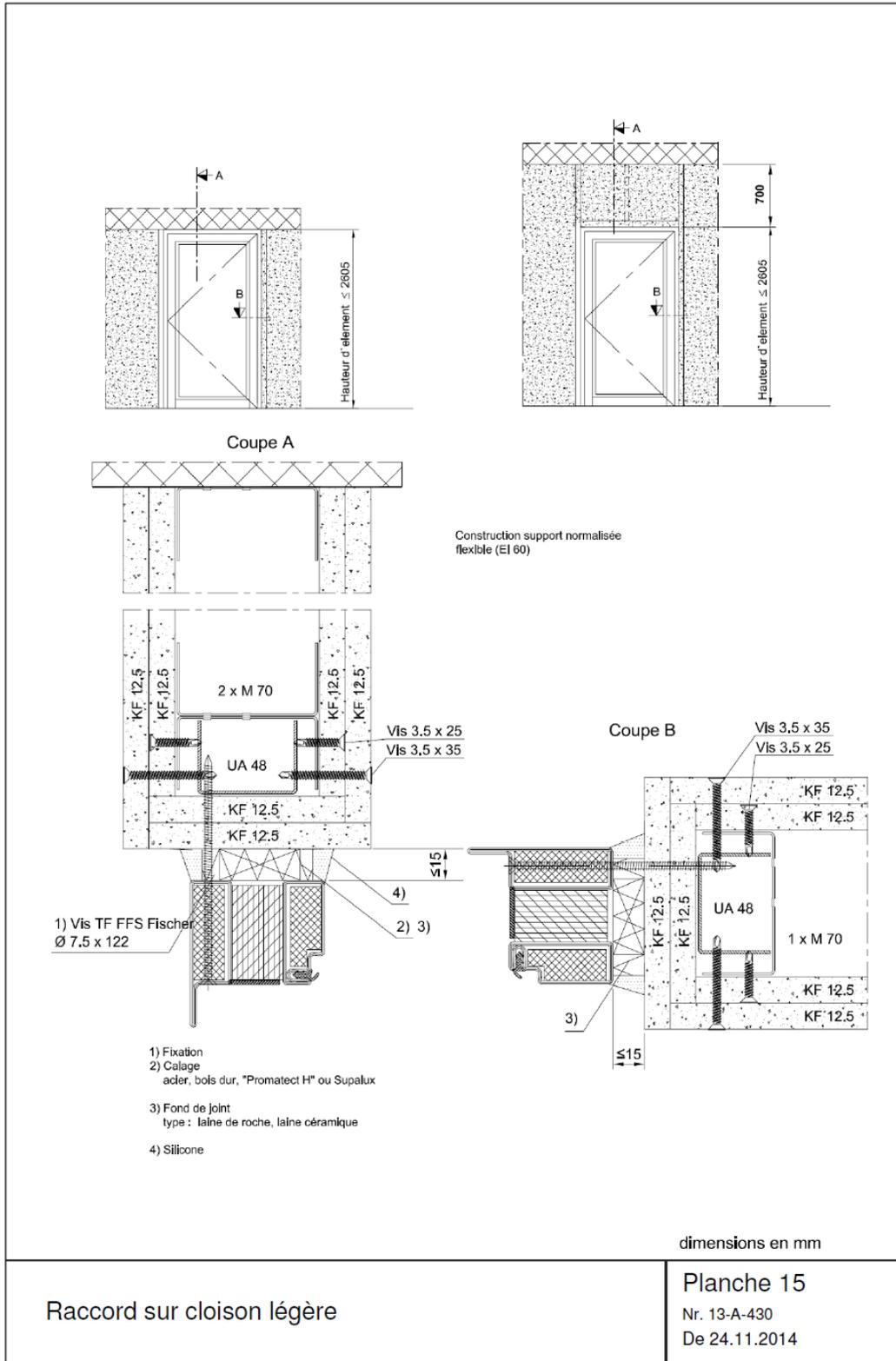
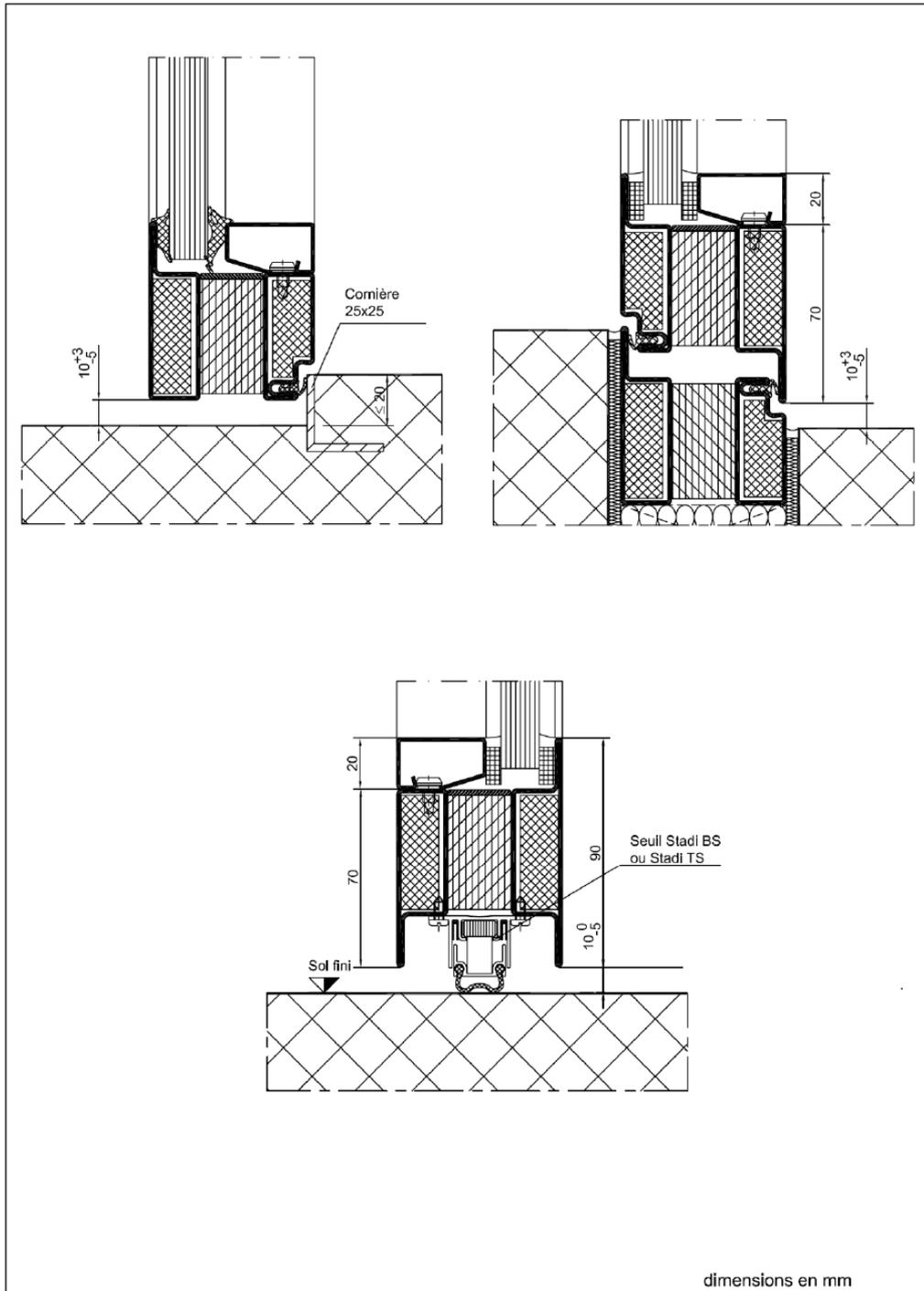


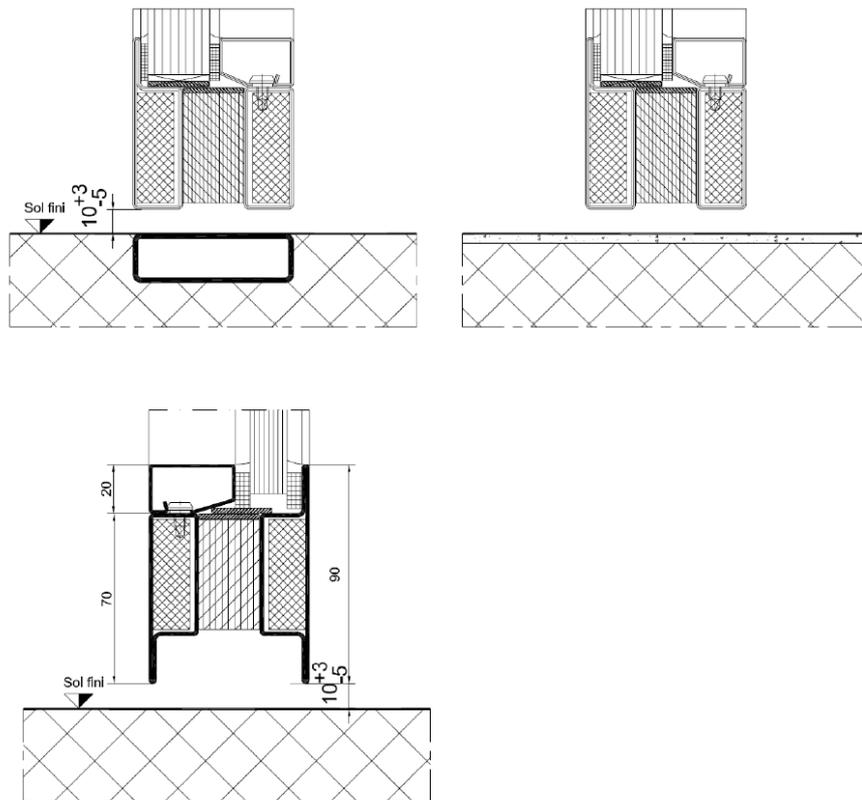
Planche n° 16



Seuil

Planche 16
 Nr. 13-A-430
 De 24.11.2014

Planche n° 17



Seuil

Planche 17

Nr. 13-A-430

De 24.11.2014

Planche n° 18

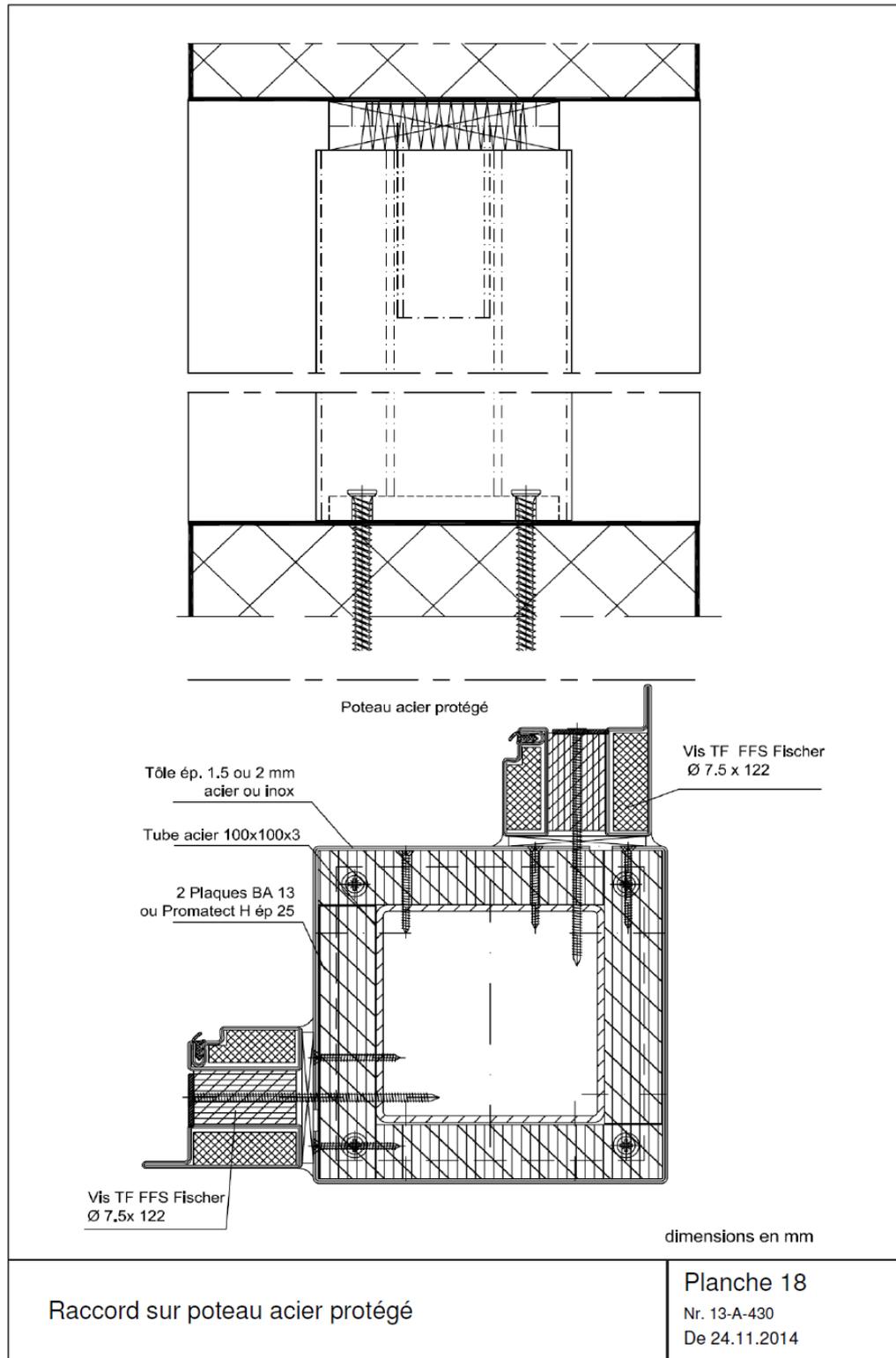


Planche n° 19

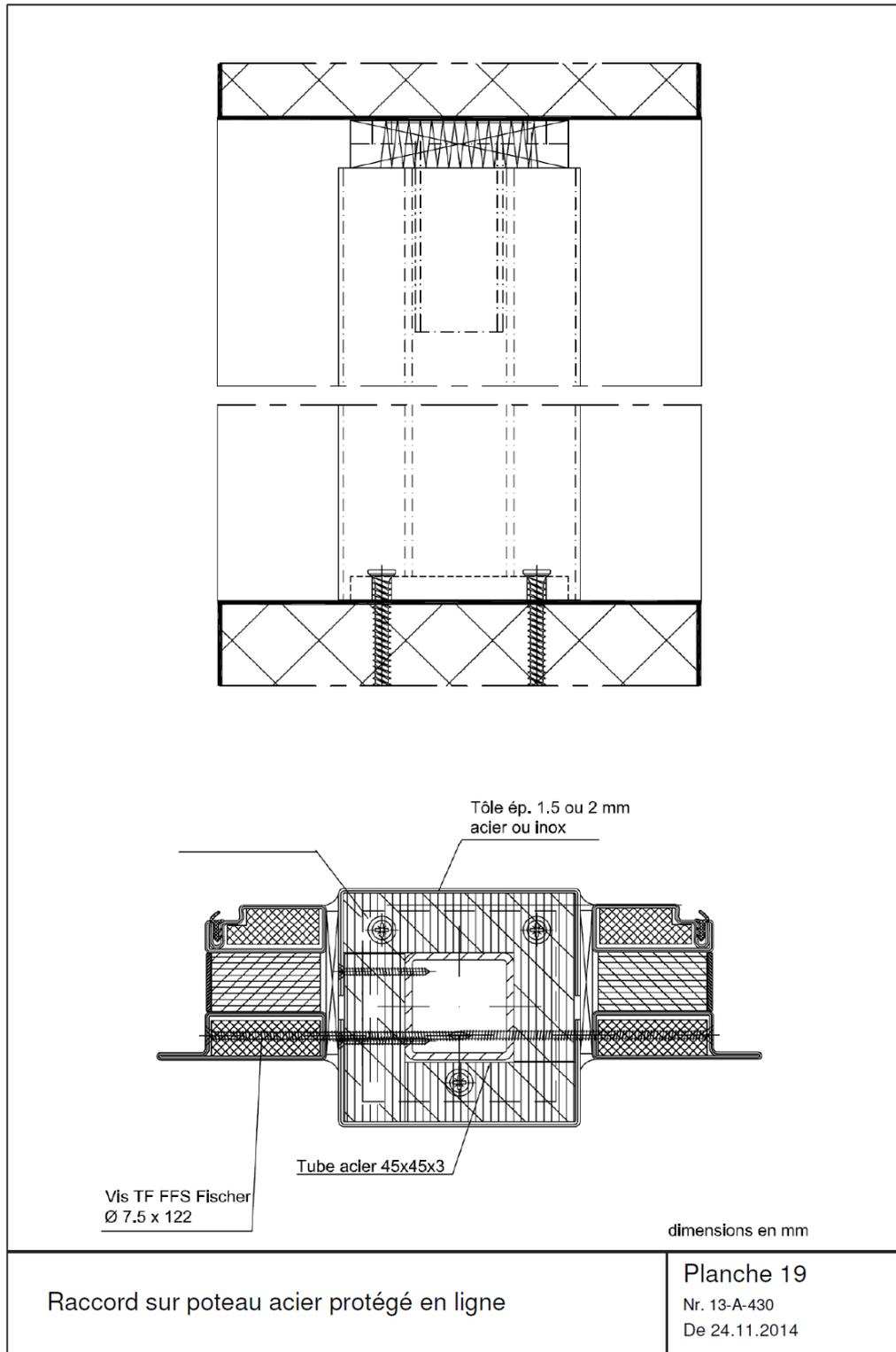
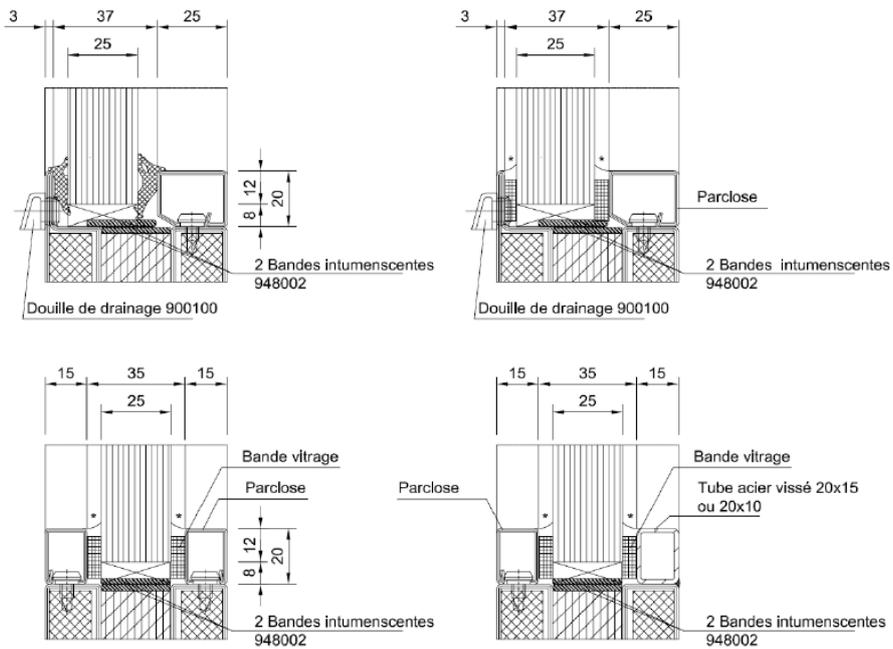


Planche n° 20



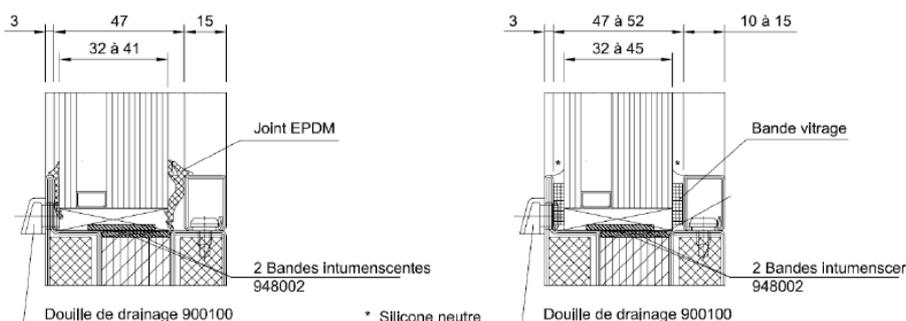
* Silicone neutre

Vitrage	Parclose	Bande de vitrage	Joint EPDM	
			Côté ailette	Côté parclose
Pyroguard T-EI60/25-3	901248 (25)	948006	905314 (5)	905317 (6-8)
Pyroguard T-EI60/25-3	901226 (15) 901226 (15)	948005		

Remplissage simple vitrage

Planche 20
Nr. 13-A-430
De 24.11.2014

Planche n° 21



Pyroguard T-EI60/25-3 VI	Parclose	Bande de vitrage	Joint EPDM	
			Côté ailette	Côté parclose
épaisseur 32	901227 (20)	948005	905312 (2) 905314 (5)	905317 (6-8) 905316 (4-6)
épaisseur 33	901227 (20)	948005 + 948004	905312 (2) 905314 (5)	905317 (6-8) 905315 (3-5)
épaisseur 34	901227 (20)	948004	905312 (2) 905314 (5)	905316 (4-6) 905315 (3-5)
épaisseur 35	901227 (20)	948004 + 948003	905312 (2)	905316 (4-6)
épaisseur 36	901227 (20)	948006 + 948005	905312 (2)	905316 (4-6)
épaisseur 37	901226 (15)	948005	905312 (2) 905314 (5)	905317 (6-8) 905316 (4-6)
épaisseur 38	901226 (15)	948004 + 948005	905312 (2) 905314 (5)	905317 (6-8) 905315 (3-5)
épaisseur 39	901226 (15)	948004	905312 (2) 905314 (5)	905316 (4-6) 905315 (3-5)
épaisseur 40	901226 (15)	948004 + 948003	905312 (2)	905316 (4-6)
épaisseur 41	901226 (15)	948003	905312 (2)	905315 (3-5)
épaisseur 42	901241 (10)	948005		
épaisseur 43	901241 (10)	948004 + 948005		
épaisseur 44	901241 (10)	948004		
épaisseur 45	901241 (10)	948003 + 948004		

Remplissage double vitrage

Planche 21

Nr. 13-A-430

De 24.11.2014

Planche n° 22

VITRAGES

Type de vitrage	Dimensions Clair de Vitrage maxi L x H	Epaisseur du vitrage
Pyroguard T-EI60/25-3	Dimensions des vitrages suivant les passages libres autorisés	25
Pyroguard T-EI60/25-3 VI ou VF		32 à 55

Largeur / Hauteur

PANNEAUX PLEINS

Panneaux Composition	Dimensions Clair de Vitrage maxi L x H	Epaisseur du panneau
3 plaques BA13 type KF ép. 12.5 avec deux parements métalliques ép. 15/10 ^e ou 20/10 ^e assemblés par collage	1088 x 2676 2676 x 1088	40.5 ou 41.5

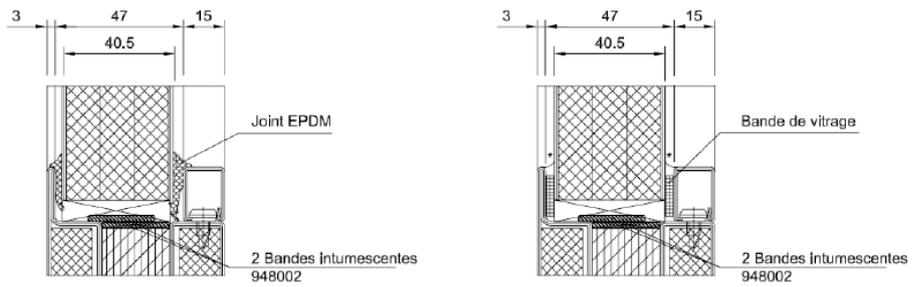
Largeur / Hauteur

Toutes dimensions en mm

Vitrages / Panneaux pleins

Planche 22
 Nr. 13-A-430
 de 22.09.2014

Planche n° 23



* Silicone

VITRAGE	PARCLOSE	Bande de Vitrage	Joint EPDM	
			Côté ailette	Côté Parclose
Panneau ép 40.5	901226 (15)	948003	905312	905316

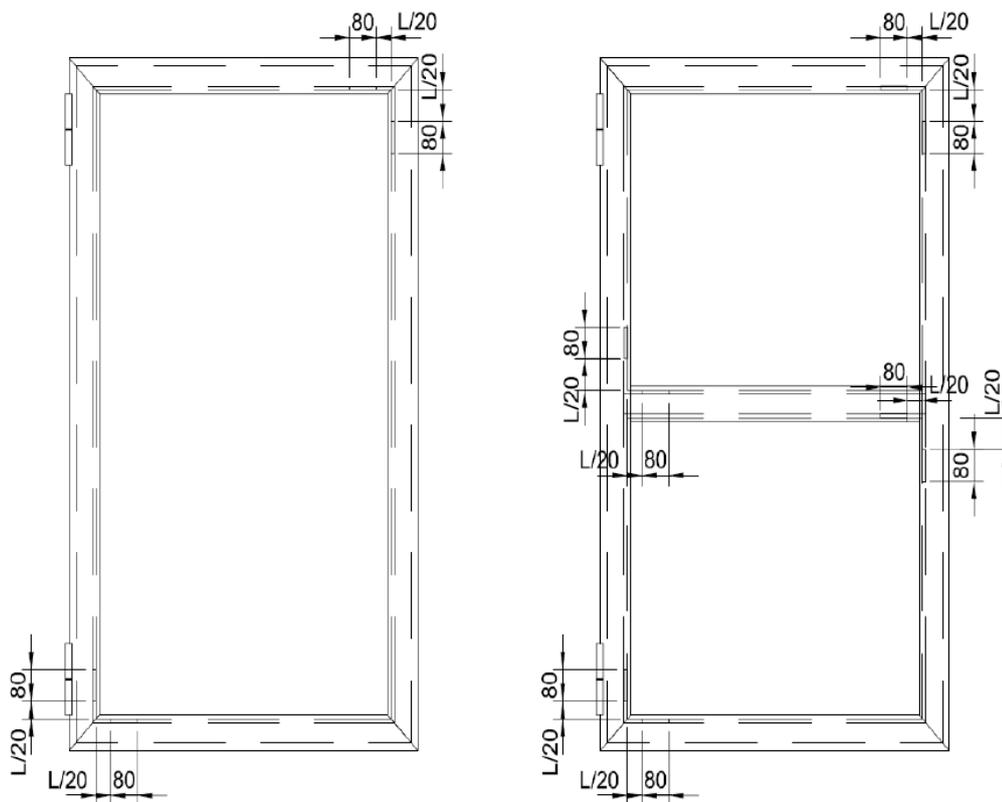
dimensions en mm

Remplissage panneau plein

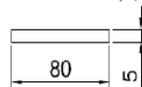
Planche 23

Nr. 13-A-430
De 24.11.2014

Planche n° 24



Cale d'assise 80 x 5 x (ép. vitrage)



$L/20 = 1/20$ de la longueur L du vitrage

Calage des vitrages

Planche 24

Nr. 13-A-430

De 24.11.2014

Planche n° 25

Liste des compositions autorisées : Vitrages isolants		
Face	Intercalaire	Contreface
Pyroguard T-EI60/25-3	Intercalaire isolant acier Epaisseur à définir*	Float 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm
		► Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur
		Trempé 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm
		► Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur
		Vitrage feuilleté 33.2, 33.4 ou 33.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté 44.2, 44.4 ou 44.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté 55.2, 55.4 ou 55.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté 66.2, 66.4 ou 66.6 (trempé ou non)
		► Utilisation possible de PVB clair, couleur ou spécial
		Vitrage feuilleté retardateur d'effraction (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté anti-effraction (trempé ou non)
		Miroir espion 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
		Vitrage décoratif 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
		Vitrage autonettoyant 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
		Vitrage réfléchissant 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
		► Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur
		Vitrage à faible émissivité 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
		Vitrage de contrôle solaire 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté à faible émissivité 33.2, 33.4 ou 33.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté à faible émissivité 44.2, 44.4 ou 44.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté à faible émissivité 55.2, 55.4 ou 55.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté à faible émissivité 66.2, 66.4 ou 66.6 (trempé ou non)
		► Utilisation possible de PVB clair, couleur ou spécial
		Vitrage feuilleté de contrôle solaire 33.2, 33.4 ou 33.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté de contrôle solaire 44.2, 44.4 ou 44.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté de contrôle solaire 55.2, 55.4 ou 55.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté de contrôle solaire 66.2, 66.4 ou 66.6 (trempé ou non)
		► Utilisation possible de PVB clair, couleur ou spécial
* L'épaisseur totale du vitrage n'excèdera pas 55 mm		
Liste des compositions autorisées : Vitrages feuilletés		
Face	PVB	Contreface
Dernière face du vitrage coupe-feu : Trempé 4 mm	Intercalaire intumescent 3 mm (gel) au contact de la contreface	Vitrage feuilleté 33.2 (float ou trempé, faiblement émissif ou contrôle solaire, etc.)
		Vitrage feuilleté 44.2 (float ou trempé, faiblement émissif ou contrôle solaire, etc.)
		Vitrage feuilleté 55.2 (float ou trempé, faiblement émissif ou contrôle solaire, etc.)
		Vitrage feuilleté 66.2 (float ou trempé, faiblement émissif ou contrôle solaire, etc.)
		► Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur
		Vitrage feuilleté retardateur d'effraction (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté anti-effraction (trempé ou non)
Utilisation possible de PVB clair, couleur ou spécial		
Liste des vitrages isolants et feuilletés		Planche 25 Nr. 13-A-430 de 22.09.2014

Planche n° 27

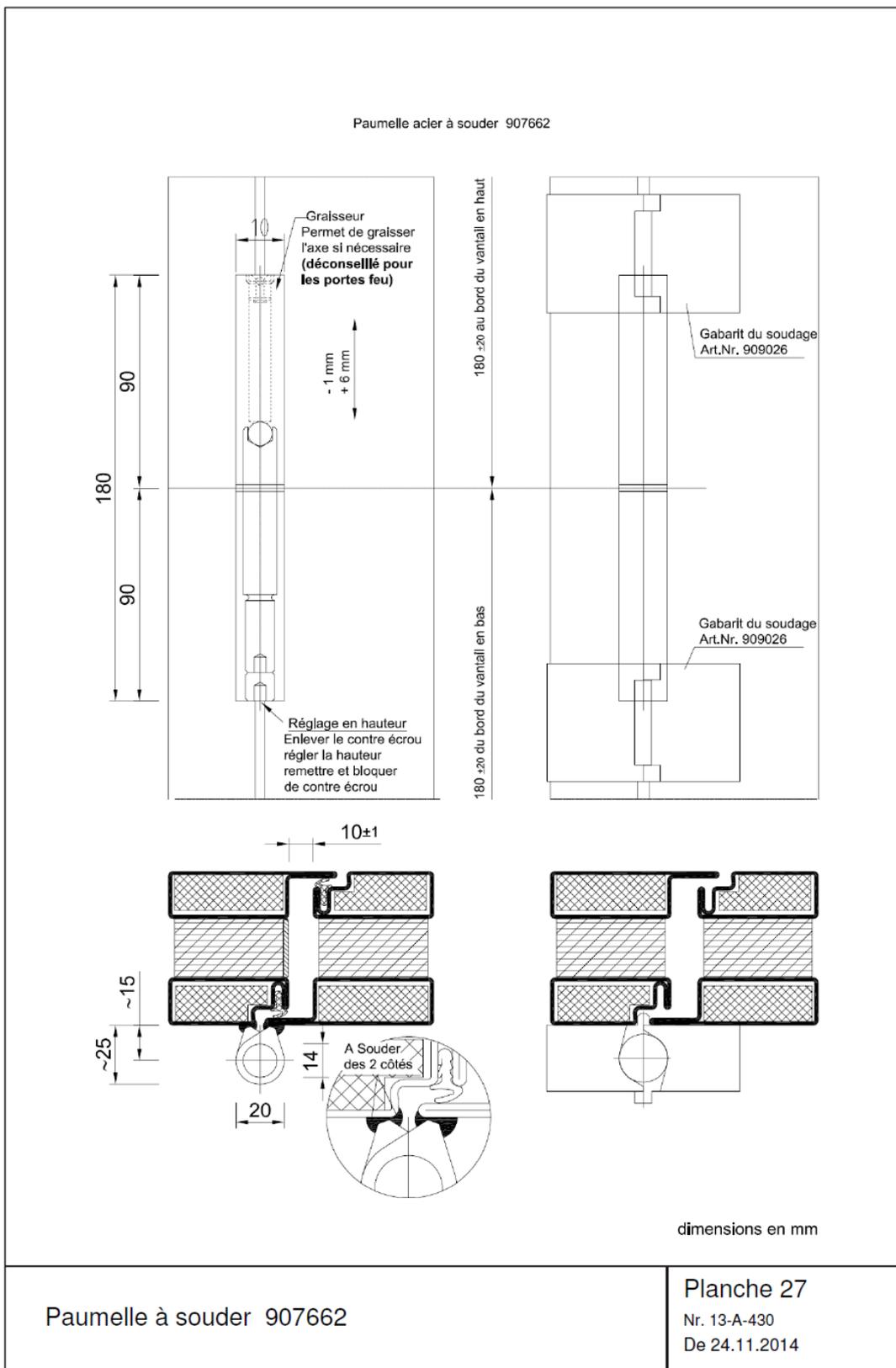


Planche n° 28

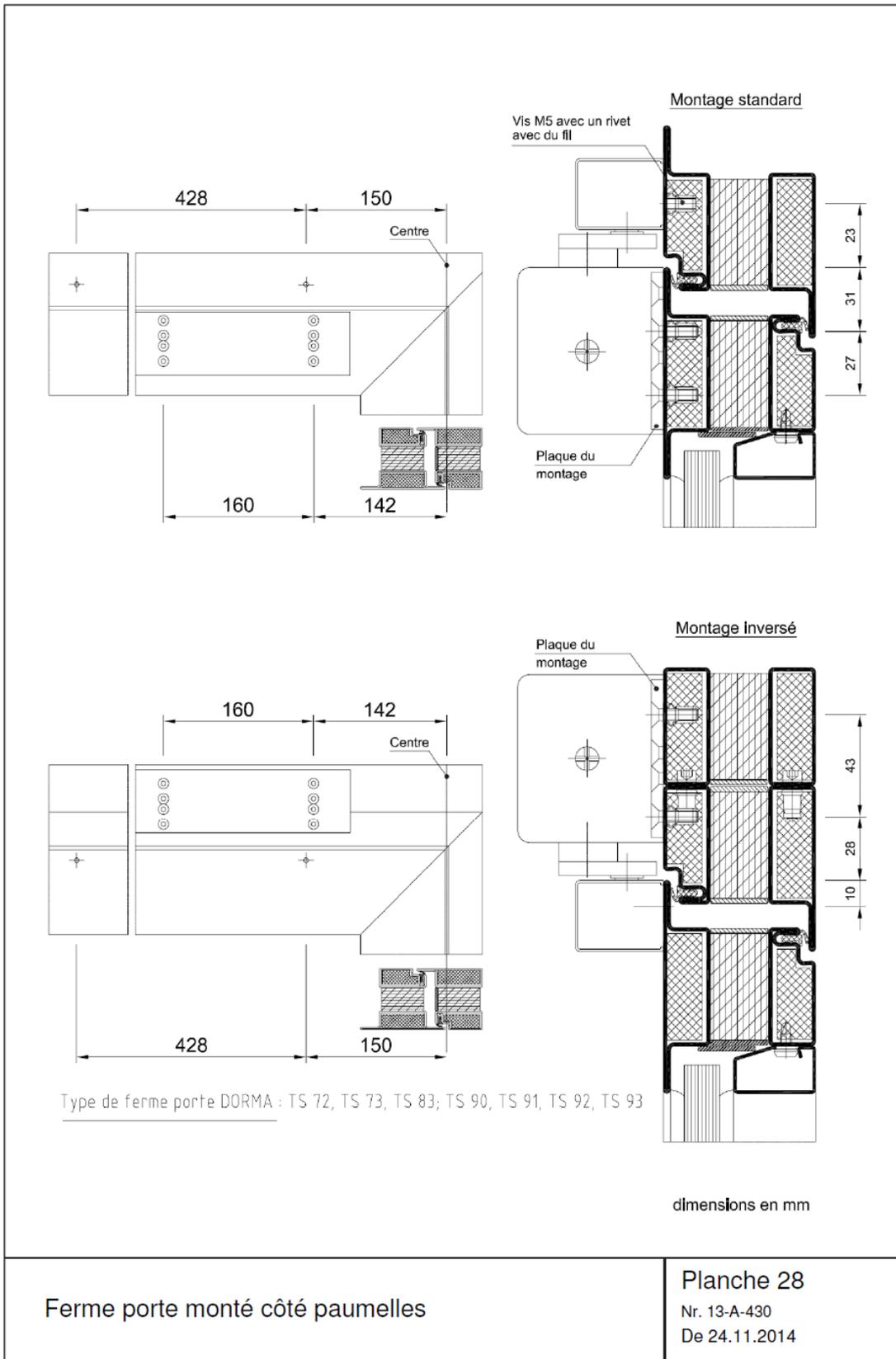


Planche n° 29

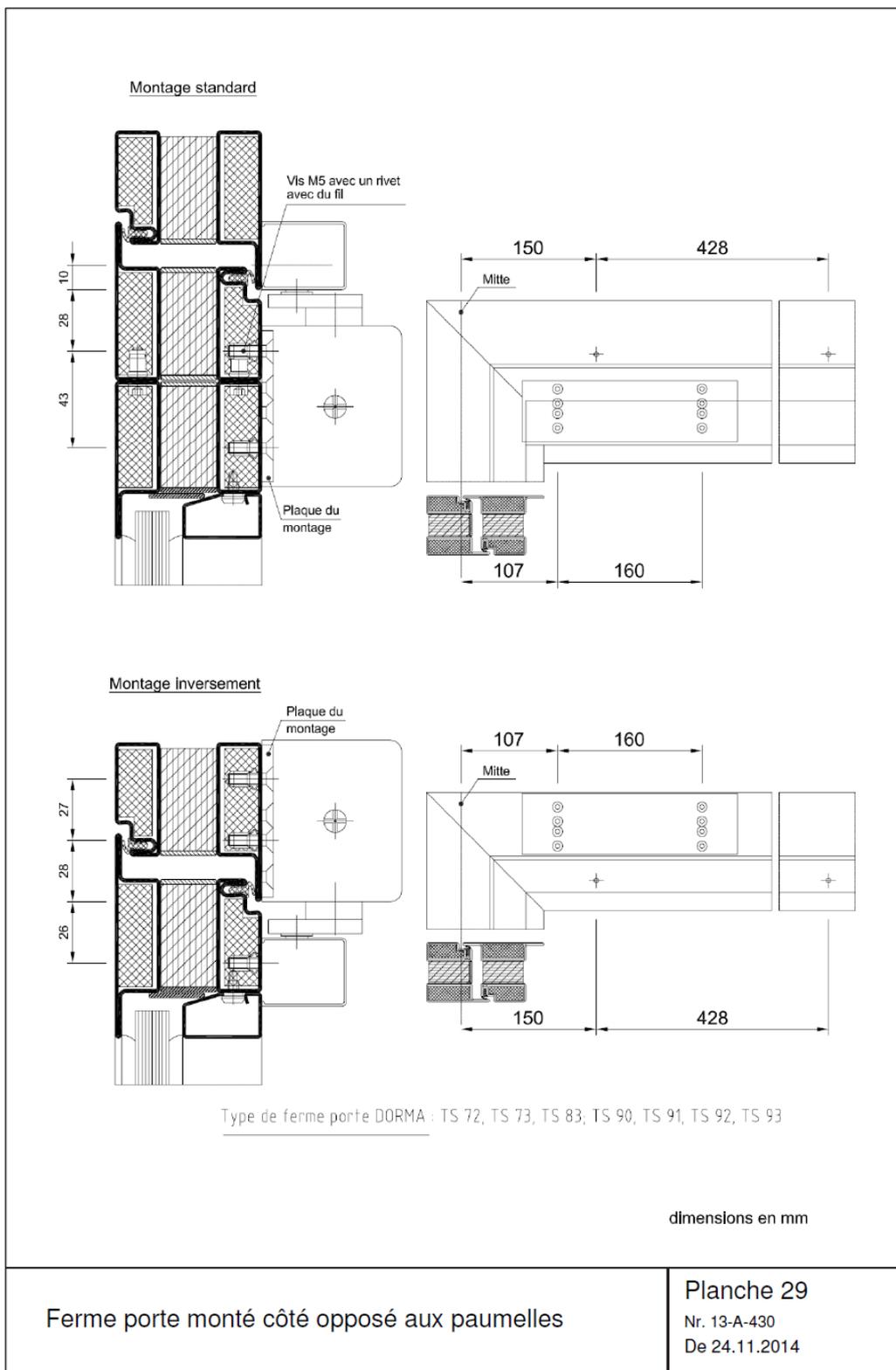


Planche n° 30

FUEGO light						
VERSION SERRURE CLASSIQUE						
PORTE 1 VANTAIL et 2						
Equipement du VANTAIL DE SERVICE						
	KIT	COFFRE	GACHE	FONCTION	DIN	
SERRURE 1 POINT	947720	907220	947023	W s AP	G	
	947724	907224	947023	D a AP	G	
	947728	907228	947023	B a AP	G	
	947721	907221	947023	W s AP	D	
	947725	907225	947023	D a AP	D	
SERRURE 2 POINTS	947729	907229	947023	B a AP	D	
	947732	907232	947023	L+W s AP	G	
	947736	907236	947023	D a AP	G	
	947740	907240	947023	B a AP	G	
	947733	907233	947023	L+W s AP	D	
	947737	907237	947023	D a AP	D	
	947741	907241	947023	B a AP	D	
Equipement du VANTAIL SEMI FIXE						
	KIT	GACHE ou COFFRE	OUVERTURE ELECTRIQUE			
Contrôle d'accès		957030 G 957031 D	eff eff 142 U ou 143 Dorma 442 RR			
		957032 G 957033 D	eff 14 S (haute)			
Commande à levier	917746	907247				
PORTE 2 VANTAUX						
Equipement du VANTAIL DE SERVICE ET SEMI FIXE						
	KIT	COFFRE Vantail de service	COFFRE semi fixe	FONCTION	DIN	
SERRURE 1 POINT		907249	907266	D a AP	G	
		907253	907266	B a AP	G	
		907250	907266	D a AP	D	
		907254	907266	B a AP	D	
SERRURE 2 POINTS		907257	907266	D a AP	G	
		907261	907266	B a AP	G	
		907258	907266	D a AP	D	
		907262	907266	B a AP	D	
dimensions en mm						
Version serrure classique				Planche 30 Nr. 13-A-430 De 24.11.2014		

Planche n° 31

VERSION SERRURE PUSH-BAR						
PORTE 1 VANTAIL		KIT	COFFRE	GACHE	FONCTION	DIN
SERRURE 1 POINT			907288	947023	B	D
			907400	947023	E	D
			907402	947023	D	D
		907734	907262	947023	B	D
			907289	947023	B	G
			907401	947023	E	G
			907403	947023	D	G
		907735	907261	947023	B	G
SERRURE 2 POINTS			907286	947023	B	D
			907404	947023	E	D
		957700	907262	947023	B	D
			907287	947023	B	G
			907405	947023	E	G
		957701	907261	947023	B	G
PORTE 2 VANTAUX		KIT	COFFRE Vantail de service	COFFRE SEMI FIXE	FONCTION	DIN
SERRURE 1 POINT			907406	907291	B	D
			907408	907291	E	D
			907410	907291	D	D
			907407	907291	B	G
			907409	907291	E	G
			907411	907291	D	G
SERRURE 2 POINTS			907292	907291	B	D
			907412	907291	E	D
			907293	907291	B	G
			907413	907291	E	G
Semi fixe		957702		907291		
Nota : s AP : sans Anti Panique a AP : Avec Anti-Panique D : Droit G : Gauche						
Toutes les références des serrures version Push-bar sont compatible avec Push-bar réf :						
907 294 / 907 295 / 907 296 / 907 297 = Vantail de service						
907 368 / 907 369 / 907 370 / 907 371 = Vantail semi fixe						
dimensions en mm						
Version serrure Push- bar					Planche 31	
					Nr. 13-A-430	
					De 24.11.2014	